



**HAL**  
open science

## Rapport d'expérimentation du Fonjep-recherche

Evelyne Lhoste, Loup Sardin

► **To cite this version:**

Evelyne Lhoste, Loup Sardin. Rapport d'expérimentation du Fonjep-recherche. INRAE LISIS. 2022, pp.1-71. hal-03923719

**HAL Id: hal-03923719**

**<https://hal.inrae.fr/hal-03923719v1>**

Submitted on 4 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LISIS

Laboratoire  
Interdisciplinaire  
Sciences  
Innovations  
Sociétés

## *Rapport d'expérimentation du Fonjep-recherche*

Autrice et auteur : Evelyne Lhoste et Loup Sardin, UMR CNRS-ESIEE Paris-INRAe-Université Paris-Est Marne-la Vallée - Cité Descartes – Bois de l'étang - Champ-sur-Marne - 77 454 Marne- la-Vallée Cédex - France

Contributeurs et contributrices : Les membres du COPIL et les bénéficiaires du Fonjep-R 2019 à 2021.

Destinataire : COPIL-Fonjep

Date : 14 novembre 2022

## Table des matières

<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>3</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>6</b>
<b>Liste des acronymes des 35 associations financées en 2019 et 2020</b> .....	<b>7</b>
<b>AUTRES ABREVIATIONS FREQUEMMENT UTILISEES</b> .....	<b>8</b>
<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>9</b>
<b>2. CONTEXTE</b> .....	<b>10</b>
<b>3. FACILITER LES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES</b> .....	<b>12</b>
<b>4. ORGANISATION DU DISPOSITIF</b> .....	<b>13</b>
A. ACCOMPAGNEMENT-SUIVI DU DISPOSITIF .....	14
B. ANIMATION DU COLLECTIF DES LAUREATS.....	16
<b>5. ANALYSE QUALITATIVE DU PROCESSUS DE SELECTION</b> .....	<b>16</b>
A. EVOLUTION DE L'APPEL ET DU PROCESSUS DE SELECTION.....	17
B. LES LAUREATS DES APPELS 2019 ET 2020.....	18
<b>6. LES ATTENDUS EXPRIMES PAR LES ACTEURS</b> .....	<b>19</b>
A. LA VISION DU COMITE DE PILOTAGE.....	20
B. LES CHANGEMENTS ANTICIPES PAR LES ACTEURS ASSOCIATIFS.....	20
<i>Reconnaissance du rôle des associations dans la recherche</i> .....	21
<i>Reconnaissance du rôle des associations dans l'enseignement</i> .....	21
C. COMMENT LES AGENTS BENEFICIAIRES DU FONJEP-R SE PROJETTENT-ILS DANS LE POSTE ? .....	21
<i>Problématiser des questions de recherche en partenariat avec des laboratoires publics</i> .....	21
<i>Se questionner sur le rôle des intermédiations de recherche</i> .....	22
<i>Impliquer d'autres acteurs dans les projets de recherche et d'innovation</i> .....	22
<b>7. PANORAMA DES ACTIVITES FINANCEES PAR LE FONJEP-RECHERCHE</b> .....	<b>23</b>
A. PROFIL DES ASSOCIATIONS BENEFICIAIRES D'UN FONJEP-RECHERCHE.....	23
B. PROFILS DES SALARIES BENEFICIAIRES DU FONJEP-R .....	25
C. LES ACTIVITES FINANCEES PAR LE FONJEP-R .....	28
D. TABLEAUX RECAPITULATIFS .....	29
<b>8. EXEMPLES DE CAS</b> .....	<b>47</b>
A. L'ASSOCIATION FEDERATIVE DES UNIVERSITES POPULAIRES DE PARENTS (AF-UPP) .....	47
B. ALTERNATIVES POUR DES PROJETS URBAINS ICI ET A L'INTERNATIONAL (APPUII).....	49
C. EVALECO.....	51
D. LA MAISON DU PATRIMOINE ORAL DE BOURGOGNE (MPOB) .....	53
E. FABLIM .....	54
<b>9. LE CHEMIN D'IMPACT</b> .....	<b>56</b>
A. L'ENVIRONNEMENT (LE CONTEXTE) .....	56
<i>Environnement institutionnel</i> .....	57
<i>Crise COVID</i> .....	58
B. PRODUCTIONS AU COURS DU PROCESSUS EXPERIMENTAL (RESULTATS).....	59
<i>Les productions du COPIL</i> .....	59
<i>Les productions des bénéficiaires du Fonjep-recherche</i> .....	59
C. LES ACTEURS IMPLIQUES .....	60
D. LES CHANGEMENTS OBSERVES A COURT TERME (IMPACTS 1) .....	60

E.	LES CHANGEMENTS OBSERVES A LONG TERME .....	68
<b>10.</b>	<b>SYNTHESE ET PERSPECTIVES.....</b>	<b>70</b>
A.	DEVELOPPER UNE CULTURE COMMUNE DES RECHERCHES PARTICIPATIVES..	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
B.	DES REGLEMENTATIONS ET NORMES QUI PEINENT A EVOLUER .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
C.	UNE FONCTION A STABILISER DANS LES ASSOCIATIONS .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>11.</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>71</b>





## Table des illustrations

<i>Tableau 1 : Caractéristiques des associations</i>	29
<i>Tableau 2 : Panorama des activités des associations</i>	39
<i>Tableau 3: Profils des salariés bénéficiant du Fonjep-R</i>	45
<i>Tableau 4 : Changements observés par les titulaires du Fonjep-R à T= 1-3 ans</i>	63
<i>Tableau 5 : Impacts anticipés/observés du Fonjep-R</i>	69
<i>Figure 1 : Le chemin d'impact du Fonjep-R</i>	56
<i>Figure 2 : Effet levier du Fonjep-recherche, résultats de l'enquête de juin 2022</i>	68
<i>Figure 3 : Chemin d'impact de l'AF-UPP</i>	48
<i>Figure 4 : Chemin d'impact d'APPUII</i>	50
<i>Figure 5 : Chemin d'impact d'Evaleco</i>	52
<i>Figure 6 : Chemin d'impact de la MPOB</i>	53
<i>Figure 7 : Chemin d'impact de Fab'lim</i>	55

## Liste des acronymes des 35 associations financées en 2019 et 2020

L'office : Association pour une Coopération Culture et Numérique	La Fonda
APPUII : Alternatives pour des projets urbains ici et à l'international	LJ : Lecture jeunesse
ALIS : Association de loisirs et d'intégration sociale	PD-IdF : Les petits débrouillards Ile de France
AF-UPP : Association fédérative des Universités Populaires de Parents et des Initiatives Parentales Citoyennes	MPOB : Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne
AFA : Association française d'astronomie	MAHdF : Mouvement associatif des Hauts de France
ATTAC : Association pour la Taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne	Pétolettes
ATD : ATD-quart monde	Picardie nature
BIO : Bio occitanie	Ping
CREA : Centre de recherche sur les écosystèmes d'altitude-Montblanc	RECCCA : Réseau national des cafés culturels et cantines associatifs
Crefad Loire	Réseau des crefad
Ecocène	RNMA : Réseau national des Maisons des associations
Evaleco	SEED : Solidarity, Equity, Empowerment, Development
Fab'lim	TB : Tela Botanica
FAPI : Futur au présent international	TRAS : Transversale des Réseaux Arts Sciences
GODS : Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres	TREMPO : Trempolino
Hotel Pasteur	URHAJ-NA : Union régionale pour l'habitat des jeunes de Nouvelle-Aquitaine
IFJP : Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie	URQR : Université rurale Quercy-Rouergue
La critic	

## Autres abréviations fréquemment utilisées

ASIRPA : méthode d'analyse de l'impact sociétal développée au LISIS. Cette méthode est actuellement utilisée pour accompagner des porteurs de projets de recherche pour optimiser l'impact sociétal de ces projets.

Alliss : Pour une alliance sciences, sociétés. Cette plateforme multi acteurs a pour but de développer les coopérations entre le tiers secteur de la recherche et les institutions-établissements du système français de recherche et d'innovation

Cnapej : comité national des associations de jeunesse et d'éducation populaires, assure la représentation des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire auprès des pouvoirs publics et au sein d'instances paritaires ou inter-associatives

COPIL : comité de pilotage du Fonjep-R

DJEPVA : direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative placée sous l'autorité du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports depuis 2017

EPST : établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche

ESR : Enseignement supérieur et recherche

Ifremer : Institut français de la recherche sur la mer

Ifris : Institut francilien recherche, innovations, sociétés

Inrae : Institut national pour la recherche agronomique et l'environnement

Inserm : Institut national de la recherche médicale

LISIS : laboratoire interdisciplinaire sciences innovations sociétés UMR LISIS

TSR : tiers-secteur de la recherche

Fonjep : Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

Fonjep-R : subvention accordée aux associations pour conduire des recherches participatives et/ou structurer leurs partenariats avec l'enseignement supérieur et la recherche (Fonjep-recherche)

MENJS : Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

MESRI : ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

URIOPSS : Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux

## 1. Introduction

Ce rapport présente les résultats du suivi en temps réel de l'expérimentation d'un instrument de politique publique, le Fonjep-Recherche, destiné à subventionner les activités de recherche conduites dans les associations. Ces activités sont des intermédiations de recherche. Elles ont pour but de faciliter les mises en lien dans une démarche de co-construction de connaissances. Elles sont indispensables aux recherches participatives et à l'innovation élargie (processus ci-après nommés recherches participatives). Des études scientifiques ont montré leur rôle crucial dans les transitions environnementales et sociales. Le rapport est articulé selon le plan suivant. Le plaidoyer qui a conduit à cette expérimentation est détaillé dans la section 2 intitulée « *Contexte* ». Il repose sur des cadres conceptuels robustes que nous présentons dans la section 3 (« *Faciliter les transitions* »). La section 4 « *Organisation du dispositif* » présente l'expérimentation sur trois appels à projet (2019 à 2021), le processus de sélection, ainsi que les modalités de son accompagnement-suivi et de l'animation du collectif des lauréats. Nous avons utilisé la méthode ASIRPA en temps réel actuellement développée au LISIS pour accompagner des porteurs de projets de recherche dans la réalisation de leurs objectifs en termes d'impact sociétal. La section 5 intitulée « *Analyse qualitative* » présente l'évolution du dispositif et une description des lauréats des deux premiers appels à projet. La section 6 présente les résultats de l'enquête auprès des acteurs impliqués, en ce qui concerne leurs attendus vis-à-vis du dispositif. Les deux sections suivantes présentent un « *Panorama des activités financées par le Fonjep-recherche* » et quelques « *exemples de cas* ». Dans la section 9, nous présentons le « *Chemin d'impact du Fonjep-recherche* » construit avec les membres du comité de pilotage et les bénéficiaires du Fonjep-recherche. Ce chemin d'impact nous a permis d'évaluer les changements observés, attendus ou non, et de débiter un processus d'accompagnement des acteurs vers l'atteinte de leurs objectifs finaux (impacts sociétaux). Nous terminons par une synthèse et quelques recommandations pour la poursuite de cette expérimentation prometteuse.

Ces premiers éléments d'évaluation sont prometteurs, et ce dispositif expérimental mérite d'être poursuivi et accompagné comme il l'a été durant cette première phase, afin de conclure sur la pertinence de sa pérennisation à l'issue de la période initialement fixée à trois ans renouvelables 3 fois, sur le modèle du Fonjep. Ce dispositif est complémentaire des politiques de développement de la vie associative et de l'économie sociale et solidaire d'une part, et d'autre part de celles pour la recherche et l'innovation. Il pourrait ainsi contribuer à l'innovation sociale et au développement économique dans les territoires en accord avec les ODD. Le Fonjep-recherche ne dispose actuellement pas d'un financement dédié, ce qui le fragilise. Cette absence de budget a contraint la DJEPVA à renoncer à lancer un appel à projets en 2022, et à accompagner la constitution d'une communauté de pratiques avec les bénéficiaires des appels 2019 à 2021. Un scénario de pérennisation des aides octroyées et la création de 30 nouveaux postes Fonjep-recherche révèle le besoin d'une enveloppe globale de 1.8 M euros en 2023, et de 2,3 M en 2024 et 2025.

## 2. Contexte

L'expérimentation présentée ici repose sur le constat partagé que les besoins de recherche du monde associatif sont nombreux, que les dispositifs actuels sont insuffisants, et que le monde académique marque une volonté croissante de travailler avec le monde associatif dans le cadre de recherche-action, sciences participatives, innovation élargie, open science, etc. Le Fonjep-recherche apporte une réponse innovante à ce constat en soutenant l'emploi associatif et en favorisant le développement de compétences professionnelles nouvelles au sein des associations. Depuis 2019, l'appel à projets Fonjep-recherche a ainsi permis le soutien de 65 emplois, avec une demande soutenue du secteur associatif. Les associations entretiennent des liens historiques avec des chercheurs et des laboratoires. Leur participation à l'activité de production de connaissances est identifiée dans des rapports récents tels ceux dédiés à l'innovation sociale (Shatzman, 2020), aux tiers lieux (2021), et aux recherches participatives (Houllier & Merilhou-Goudard, 2016). Le livre blanc intitulé *Prendre au sérieux la société de la connaissance* (Akrich et al., 2017) avait pointé la nécessité de reconnaître le tiers secteur de la recherche, dont les associations représentent la forme administrative la plus répandue, comme acteur stratégique des recherches participatives. Pour autant, ni les têtes de réseau associatives, ni les délégués régionaux du conseil d'administration du Fonjep, n'avaient diagnostiqué la nécessité de financer des activités de recherche et développement (RetD) dans les associations quand bien même les travaux réalisés sur le modèle économique des associations avaient démontré la réalité des expérimentations quotidiennes qu'elles conduisent dans le cadre de l'innovation sociale (Hoarau & Laville, 2008). Plus généralement, l'innovation élargie a pour objectif de répondre à des besoins sociétaux nouveaux, que ceux-ci émanent de bénéficiaires/usagers/citoyens (les fameux groupes concernés de Michel Callon), de professionnels de terrain ou d'amateurs, engagés dans la production de connaissances scientifiques et la protection de l'environnement. On se souvient aussi des réponses apportées localement lors de la crise sanitaire de 2020 par les mouvements makers qui ont investi les tiers lieux pour produire masques et respirateurs. D'autres fois, ce sont des chercheurs académiques porteurs de leurs propres questionnements, qui sollicitent les associations pour l'accès au terrain ou le recrutement de bénévoles, parfois encore sans contrepartie. Pourtant, aucune de ces activités associatives de recherche et innovation n'est soutenue ni au niveau national, ni par les collectivités territoriales malgré les pôles territoriaux de coopération ou les dispositifs de soutien aux tiers lieux. Rappelons que les fonds européens Feder ou les aides du Ministère de la culture ne financent que les actions de communication et animation, et que l'Agence nationale de la recherche (ANR) vient tout juste de reconnaître le droit des associations à fournir un budget en coûts complets, lequel pourrait être financé à hauteur de 50 %. Quelques collectivités territoriales financent la conduite d'enquêtes.

Les associations sont donc des acteurs cruciaux dans les recherches participatives, entendues au sens large. Ces processus de recherche et/ou d'innovation élargie impliquent des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (EPST), les pouvoirs publics, et des acteurs de la société civile rassemblés sous le nom de tiers-secteur de la recherche (TSR) et dont les associations représentent la structure administrative la plus fréquente. L'objectif de ces recherches est la production de connaissances scientifiques, de savoirs d'action ou d'innovations compatibles avec les objectifs de transitions écologiques et sociales (Joly, 2020, Barré, 2020). Ce domaine est non seulement large et diversifié, mais il n'est pas nouveau. Il est même au cœur de l'éducation populaire qui se fonde sur le principe que chaque individu, chaque collectif est porteur de savoirs qu'il peut mobiliser pour résoudre ses propres problèmes ((Schön, 1996). Jusqu'aux années 80, les associations d'éducation populaire s'identifiaient à des formes de recherche informelles dans le cadre de pratiques culturelles comme la musique, le spectacle vivant ou le cinéma. Par la suite, des malades, des riverains

d'entreprises polluantes, des militants pour la protection de l'environnement ou encore des groupes d'agriculteurs se sont organisés en associations pour répondre aux problèmes qu'ils rencontraient. Seuls ou avec des chercheurs académiques, ces associations ont mobilisé des connaissances scientifiques ou produit des savoirs d'action, pour faire reconnaître leur cause et leurs savoirs expérimentiels (Akrich et al., 2013; Callon & Rabeharisoa, 1999; Rabeharisoa et al., 2000). Nombre de ces nouveaux acteurs se sont placés sous la bannière de l'éducation populaire et ont repoussé les frontières du label de l'Etat au-delà de ses canons historiques. On pense évidemment aux grandes associations comme AIDES ou l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC), mais il ne faudrait pas oublier les associations naturalistes, les communautés apprenantes issues du numérique (makers et fablabs), et une nuée d'associations locales (cafés associatifs, jardins partagés et autres tiers lieux) qui innovent sans le savoir. La plupart de ces collectifs réaffirment des formes d'action politique et civique des adultes, une vieille tradition de l'éducation populaire, occultée par les politiques publiques en faveur de la jeunesse. En interrogeant les rapports aux savoirs, ils remettent en cause une approche descendante de l'action culturelle et de la médiation scientifique. Ils posent aussi la question des « communs » (Coriat & others, 2015) et la culture du Libre (Broca, 2013).

En 2018, le Mouvement Associatif remettait au Premier ministre un rapport portant 59 propositions « Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement », invitant le Gouvernement à concrétiser le soutien apporté au monde associatif par l'enrichissement et l'élargissement des politiques publiques de recherche et d'innovation en facilitant notamment les partenariats entre les associations et la recherche académique. Dans le prolongement de celui-ci, le Gouvernement présentait le 29 novembre 2018 une feuille de route<sup>1</sup> pour développer une politique ambitieuse pour la vie associative par la mise en œuvre de mesures visant à répondre concrètement aux défis et attentes exprimées par les acteurs du monde associatif. Parmi les propositions, la mesure 11 se faisait par ailleurs l'écho de la proposition du Livre Blanc de la plateforme multi-acteurs ALLISS<sup>2</sup>, demandant l'instauration de postes « FONJEP Recherche », concrétisant le besoin d'enrichir et d'élargir les politiques publiques de recherche et d'innovation, notamment au profit du monde associatif. Cette mesure n'a cependant pas été reprise dans le cadre de la stratégie nationale de recherche et d'innovation. Cependant, les notions de tiers secteur et de de « sciences et sociétés » apparaissent dans la loi de programme de la recherche de 2020. Depuis, l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) a lancé quatre appels à projets « Recherche-action » du programme pluriannuel « Science avec et pour la société » de : « Médiation et communication scientifiques » (juillet 2021), « Sciences Participatives » (novembre 2021) ; « Solutions innovantes » (mars 2022) ; « Expertise scientifique et politiques publiques » (fin 2022). De plus, l'appel à projets « Co-Construction des Connaissances pour une transition écologique - CO3 »<sup>3</sup> s'inscrit dans une logique proche de celle du Fonjep-Recherche, avec le soutien de projets de recherche en émergence émanant d'acteurs confrontés à un problème pour lequel la recherche est nécessaire en vue d'apporter une réponse à l'action, et de projets de recherche consolidés portés par des collectifs de recherche constitués. Enfin, de nombreuses infrastructures mixtes telles que des observatoires de la nature ou des pratiques culturelles, des tiers lieux et des ethnopoies, témoignent du rôle crucial du secteur associatif dans la

---

<sup>1</sup> [https://associations.gouv.fr/IMG/pdf/une\\_ambition\\_nouvelle\\_vie\\_associative.pdf](https://associations.gouv.fr/IMG/pdf/une_ambition_nouvelle_vie_associative.pdf)

<sup>2</sup> Association agréée JEP depuis 2018 et titulaire d'une CPO 2019-2021 avec la DJEPVA de 30 000 €/an et un poste FONJEP

<sup>3</sup> Pour l'ADEME, la Fondation de France, Agropolis Fondation, la Fondation Daniel & Nina Carasso et la fondation Charles Léopold Mayer-FPH.

production de connaissances, même si les questions de gouvernance et de modèle économique ne font qu'émerger.

### 3. Faciliter les transitions environnementales et sociales

Le Fonjep-R est un instrument de politique publique expérimental dont l'objectif est de soutenir les activités de recherche et d'innovation dans les associations en partenariat avec les établissements de recherche publique afin d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD). C'est pourquoi le COPIL du Fonjep-R a proposé de suivre cette expérimentation en utilisant la méthode ASIRPA « temps réel ». Cette méthode vise à concevoir et expérimenter des outils permettant de coordonner un projet ou un programme de recherche afin d'augmenter ses chances de contribution aux transformations souhaitées (Colinet et al., 2014; P. B. Joly et al., 2019; P.-B. Joly et al., 2015). Elle permet de comprendre comment/si le Fonjep-R tient ses promesses et contribue aux transformations visées. Elle permet aussi aux acteurs impliqués de renforcer leurs capacités à réaliser les transformations visées.

La recherche et l'innovation sont des moyens privilégiés de relever les grands défis sociétaux. Ces défis ne sont plus seulement économiques, ils sont aussi environnementaux et sociaux. Les travaux en sciences sociales sur les interactions sciences, techniques et sociétés suggèrent que ce changement dans les enjeux de la recherche doit se traduire dans l'évolution des systèmes de recherche et d'innovation. Il faudrait d'une part y faire entrer de nouveaux acteurs et, d'autre part, orienter la recherche vers des cibles de transformation comme indiqué dans l'Agenda 2030 des Nations Unies, aspirations reprises dans les objectifs de développement durable publiés en 2015. Il s'agit notamment de mettre fin à la pauvreté et de réduire les inégalités sous toutes leurs formes et en tous lieux, de promouvoir des systèmes de consommation et de production inclusifs et durables, et de faire face au changement climatique et à ses conséquences. Ces nouveaux impératifs constituent une véritable rupture par rapport aux politiques d'innovation traditionnelles qui étaient principalement conçues dans une logique de compétitivité économique (Schot & Steinmueller, 2018). La littérature scientifique a pris acte de cette rupture en mettant à l'agenda la question de la directionnalité de l'innovation (Weber & Rohracher, 2012). Cette question est d'autant plus complexe qu'elle nécessite des changements à l'échelle d'un système, c'est-à-dire qu'elle envisage l'innovation non seulement sous son angle technologique, mais aussi et peut être surtout, sous ses angles sociaux, organisationnels, et institutionnels (Geels & Schot, 2007). Ces nouveaux impératifs conduisent non seulement à réinventer les politiques d'innovation mais aussi à expérimenter de nouveaux dispositifs. C'est dans ce contexte qu'a été créé le Fonjep-R pour soutenir une fonction encore mal connue dans les recherches participatives, les intermédiations de recherche. Pour définir les cadres d'analyse de ces intermédiations, nous nous sommes inspirées des intermédiations des transitions (Kanda et al., 2020; Kivimaa et al., 2019; van Lente et al., 2003). Ce concept théorique s'inscrit dans le domaine interdisciplinaire des transitions studies (études des transitions) qui postule que les régimes socio-techniques modernes doivent se transformer pour faire face aux crises actuelles qui sont toutes plus ou liées à leur dépendance vis-à-vis des énergies fossiles. Dans cette approche systémique, l'innovation est comprise comme un processus élargi dans lequel une expérimentation est activement relayée par une série d'acteurs qui agissent au sein d'une niche, puis cherchent à élargir leurs façons de faire pour transformer le régime dominant au sein duquel ils travaillent, vivent, rêvent, etc. Ce n'est pas un processus aussi simple et linéaire que l'image traditionnelle (et largement mythique) de l'innovation socio technique (P.-B. Joly, 2019). Plusieurs auteurs ont d'ailleurs montré comment les trajectoires de changement des innovations sociotechniques étaient plurielles, complexes et non linéaires, donnant une place importante aux réseaux, objets et dispositifs qui sont aussi tous vecteurs de création de



valeur et de changement social (Darnhofer et al., 2019). Dans un précédent article, Rémi Barré avait identifié trois objectifs clés aux intermédiations de recherche : 1. Apporter des réponses nouvelles à des besoins ou aspirations sociales nouvelles ou mal satisfaites, 2. Renforcer la capacité d'action des acteurs par la coproduction et la circulation des connaissances, et 3. Développer et diffuser des pratiques innovantes pour des produits ou services, à l'initiative tant des professionnels que des utilisateurs ou destinataires (consommateurs, patients, étudiants, usagers, agriculteurs, etc.) (Barré, 2020). Ces travaux théoriques devraient aussi permettre de répondre à une préoccupation constante des associations, à savoir comment généraliser les pratiques qu'elles expérimentent sur le terrain.

## 4. Organisation du dispositif

La DJEPVA soutient l'expérimentation du Fonjep-recherche, lequel a pour but de financer des activités associatives qui contribuent à la structuration d'un écosystème de recherche. Le dispositif est constitué d'appels à projets visant des associations, unions et fédérations régies par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 dont le périmètre d'activité territorial est supérieur ou égal à un département. Le soutien vise à :

- Accompagner un processus de réflexion appuyé sur la recherche, au sein de l'association ;
- Co-produire la recherche avec le laboratoire associé ;
- Capitaliser les connaissances produites ;
- Développer les alliances partenariales sur un territoire en lien avec l'écosystème de la recherche publique et de l'innovation.

Depuis 2019, un **comité de pilotage** (COFIL) composé de représentants de la DJEPVA (SD1B, SD2B), de l'INJEP, de la plateforme ALLISS, du Mouvement Associatif, du CNAJEP, du FONJEP, et du MESRI assure la montée en charge du dispositif. La présidence du COFIL est assurée par le bureau du développement de la vie associative (SD1B) ; le suivi de l'instruction administrative des dossiers est porté par le bureau du partenariat associatif jeunesse (SD2B) en lien avec le FONJEP. Du fait de son expertise sur le champ académique, l'INJEP assure la présidence du jury de sélection ainsi que l'animation du collectif des lauréats. Lors de sa première réunion, le COFIL a décidé : 1. De ne pas construire de grille d'évaluation a priori pour la sélection des projets, et 2. d'accompagner le processus de sélection et les lauréats à travers d'une part, un cadre d'évaluation et d'autre part, la création d'une communauté de pratique. Ces deux tâches, animation de communauté et accompagnement/évaluation, ont été confiées respectivement à Emmanuel Porte (INJEP) et à Evelyne Lhoste (LISIS). Elles ont été financées respectivement par DJEPVA et INRAE/Fonjep. Le travail en a été altéré du fait de la pandémie de Covid-19 et des changements organisationnels au sein de DJEPVA. Les trois réunions qui ont rassemblé les lauréats de Fonjep-R ont été organisées en ligne et ont été plus courtes que prévu initialement.

L'appel à projets s'est déployé sur 3 ans. Il a permis d'engager au total **65 doubles postes**

### **FONJEP :**

- En 2019, seules les associations agréées JEP pouvaient candidater. 53 dossiers ont été déposés et 10 ont été soutenus.
- En 2020, 150 dossiers ont été déposés. L'appel à projets prévoyait l'attribution de 20 postes (10 JEP et 10 non JEP). 25 projets ont été soutenus dont 13 associations non agréées JEP.
- En 2021, 111 dossiers ont été déposés dont seulement 80 ont été déclarés recevables. 30 postes ont été soutenus.

Le comité de pilotage a organisé le processus de sélection en deux phases. Pour chaque appel, il a désigné un jury de sélection sur la base de propositions des ministères de tutelle. Chaque jury a siégé pendant une journée sous la forme de 4 sous-jurys thématiques. La sélection des dossiers a été réalisée en deux temps. Dans une première phase, chaque sous jury devait présélectionner cinq

dossiers parmi ceux qui lui avaient été attribués. Dans la deuxième phase, ces 4 x 5 dossiers ont été répartis dans les sous-jurys qui en ont retenu trois. Les 10 lauréats ont ensuite été sélectionnés en session plénière. Un mode de sélection comparable a été utilisé en 2020 et 2021.

Ces postes se répartissent de manière équilibrée entre des associations issues de différents domaines « historiques » du ministère (éducation populaire, recherche-action, sports, loisirs éducatifs, etc) et de domaines plus vastes pour lesquels la dimension interministérielle, intersectorielle et interterritoriale est plus marquée (numérique, social, environnement, économie sociale, etc). De la même manière, certaines associations sont nationales ou fédératives alors que d'autres sont plus circonscrites territorialement mais développent des pratiques originales.

Quelques exemples de structures et d'intentions soutenues en 2021 :

- Union Nationale Sportive Léo Lagrange : Structuration et pérennisation de la cellule innovation recherche.
- Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes : Consolider en l'étudiant la « circulation » des connaissances entre les différents acteurs sur le champ des vacances et des loisirs des enfants et des adolescents français.
- Virage Énergie : Développer une recherche participative en Hauts-de-France autour des problématiques du dérèglement climatique et de la transition énergétique et écologique.
- Le bal : Développer des partenariats structurels au sein de l'association avec des pôles de recherches académiques publics afin de passer de l'étape de la collaboration ponctuelle mobilisant un réseau élargi de chercheur(e)s, à la mise en place de partenariats durables avec des unités de recherche prolongeant et renforçant les axes thématiques (image et société).
- D'une langue à l'autre : Partenariat de recherche autour de la création de vidéos et ressources pédagogiques soutenant l'apprentissage du français par des enfants et adultes apprenant le français.
- Groupe de pédagogie et d'animation sociale Bretagne : Construire un réseau ressource à partir de recherche-actions communes à plusieurs associations du territoire souhaitant travailler la question de la lutte contre les inégalités.

#### a. Accompagnement-suivi du dispositif

A la demande du comité de pilotage, un accompagnement-suivi de l'expérimentation a été engagé pour mieux qualifier la dynamique permise par l'octroi de postes FONJEP Recherche pour les structures associatives. Il a été confié à Evelyne Lhoste (LISIS) et a fait l'objet d'un contrat de prestation entre le FONJEP et l'INRAE. Cette démarche a été conduite entre 2019 et 2021. La poursuite de cet accompagnement, et l'inclusion des éditions suivantes, est indispensable pour comprendre les impacts sociétaux de ce dispositif nouveau. Elle nécessiterait un financement complémentaire de la part du FONJEP (de l'ordre de 30 K€).

Parallèlement à une évaluation quantitative typique des politiques publiques financées par le Fonjep, la démarche d'accompagnement-suivi est qualitative et repose sur la méthode ASIRPA en temps réel mise au point au LISIS (Joly et col., 2015) et adaptée au suivi/accompagnement de programmes de recherche de l'Inrae ([https://www6.inrae.fr/asirpa\\_eng/ASIRPA-real-time](https://www6.inrae.fr/asirpa_eng/ASIRPA-real-time)). Cette méthode originale tente de tenir ensemble l'animation du dispositif et un suivi « chemin faisant » du projet. Elle accompagne les porteurs du Fonjep-R dans la résolution de leurs objectifs, et a permis dégager les rôles des associations lauréates, d'analyser les profils des salariés à qui sont confiées ces

tâches d'intermédiation de recherche, et d'envisager une stabilisation des critères d'évaluation des dossiers présentés aux appels Fonjep-recherche. Elle a pour objectifs : 1. d'accompagner la mise en place du dispositif pour en optimiser les impacts ; 2. d'évaluer les changements apportés dans le fonctionnement et l'organisation des associations et chez leurs partenaires après 3 ans ; 3. d'identifier des freins à ces changements, et 4. d'anticiper les impacts sociétaux à plus ou moins long terme.

La méthode ASIRPA part du principe que l'expérimentation d'un instrument tel que le Fonjep-recherche est le résultat d'un processus qui consiste à transformer des ressources en impacts sociétaux. Pour ce faire, les porteurs de projets doivent construire des réseaux avec des acteurs nouveaux ou renforcer des réseaux préexistants. Tous ces acteurs jouent des rôles complémentaires dans une série de traductions qui ont pour résultat de transformer des connaissances scientifiques en savoirs d'action (ou en innovations sociales) dont les impacts sociétaux doivent répondre aux objectifs communs. Accompagner les porteurs de projets consiste à les aider à conserver une vision de long terme sur leurs objectifs. Ce travail repose sur l'utilisation de deux outils : le récit de l'innovation et le chemin d'impact. Le **récit de l'innovation** présente le contexte socio-historique de la montée en puissance des recherches participatives, les acteurs impliqués dans cette histoire, et une chronologie des événements qui ont présidé à l'expérimentation du Fonjep-recherche (E. F. Lhoste, 2020). Il est disponible en libre accès (<https://hal.utc.fr/LISIS/hal-03168045v1>). Le **chemin d'impact** représente schématiquement le processus conduisant à la transformation de ressources en produits (résultats) par les acteurs bénéficiaires du Fonjep-R. C'est l'appropriation de ces résultats par d'autres acteurs qui provoque des changements dans les organisations, et à terme des impacts sociétaux. Le présent rapport présente les premiers éléments constitutifs du **chemin d'impact** du Fonjep-R, une cartographie des rôles tenus par les salariés bénéficiaires du Fonjep-R -les fameuses intermédiations de recherche-, et la présentation des premiers changements et impacts observés.

Cette méthode part du principe que l'impact sociétal d'une expérimentation telle que la mise en place du Fonjep-R, est le résultat d'un processus qui consiste à transformer des ressources en impacts en construisant des réseaux socio techniques. Ces réseaux sont constitués d'acteurs hétérogènes, qui s'impliquent simultanément ou successivement et jouent des rôles complémentaires dans une série de traductions qui a pour résultat de transformer des ressources (y compris des connaissances et savoir-faire) en innovation. La méthode ASIRPA « chemin faisant » consiste à identifier les différentes phases du processus, les acteurs impliqués, les ressources engagées, pour comprendre et accompagner la progressive transformation des ressources en résultats et impacts. Elle repose sur l'utilisation de deux outils : le récit de l'innovation et le chemin d'impact. Le **récit de l'innovation**, le Fonjep-R, présente le contexte socio-historique de la montée en puissance des recherches participatives, les acteurs impliqués dans cette histoire, et une chronologie des événements qui ont présidé à l'expérimentation du Fonjep-recherche. Le **chemin d'impact** représente graphiquement les objectifs de l'expérimentation et ses grandes étapes : environnement, ressources, produits, changements et impacts escomptés, ainsi que les catégories d'acteurs impliqués dans l'expérimentation et sa généralisation. Le document qui l'accompagne permet de détailler les objets et humains impliqués dans les différentes phases du processus d'expérimentation, et les réseaux socio techniques qu'ils construisent. Une première version a été présentée au COPIL en janvier 2021.

Les matériaux empiriques nécessaires à l'élaboration des deux outils ASIRPA ont été récoltés lors d'analyses documentaires (dossiers des candidats sélectionnés, sites web des associations,...), d'entretiens individuels et collectifs, et d'observations participantes. Un guide d'entretien a été présenté au COPIL en février 2020. 56 entretiens ont été réalisés auprès de membres du COPIL et des bénéficiaires de Fonjep-R en 2019 et 2020. Evelyne Lhoste a effectué deux observations participantes

: à Nantes sur les deux sites animés par Ping (23-25 juin 2021) et à Grasse, sur le site du Tiers Lieux Sainte-Marthe animé par Evaleco (11 au 18 octobre 2021). Elle a également participé à la rencontre des tiers lieux non lucratifs organisée par le Réseau des Crefad les 7 et 8 juillet 2021 au Moulinage de Chirols. Elle a aussi participé aux réunions du COPIL, assisté aux sessions de sélection en 2019 et 2020 et conseillé les candidats dans la préparation de leur dossier en 2021. Elle a co-organisé les réunions d'animation du réseau des Fonjep-R (voir ci-dessus 4.c.). Elle a été assistée dans l'analyse finale du matériel empirique par Loup Sardin, stagiaire M2. Ensemble, ils ont organisé quatre focus groups avec des membres du COPIL et des bénéficiaires du Fonjep-R en mai 2022 afin d'identifier des changements dans les associations.

## **b. Animation du collectif des lauréats**

Afin d'accompagner l'inscription de l'activité de chaque structure dans une démarche de réflexion plus globale sur les liens entre vie associative et recherche, l'INJEP anime un processus de travail et d'échanges entre les lauréats sur les pratiques, les enjeux et les compétences nécessaires à la mise en œuvre des missions des bénéficiaires dans le cadre du FONJEP-recherche.

Les journées d'animation ont également pour objectifs de produire de l'interconnaissance et de consolider le groupe, de faire partager les enjeux de l'expérimentation, de faire partager au groupe les modalités et enjeux de l'évaluation, de documenter les situations individuelles, les projets associatifs et les attendus pour mieux qualifier les nouveaux métiers.

Plusieurs membres du comité de pilotage ont été associés à cette démarche d'animation : Éric Sapin (CNAJEP), Claire Thoury (Mouvement associatif), Flavie Mathieu (INSERM), Évelyne Lhoste (LISIS), Rémi Barré (IFRIS).

## **5. Analyse qualitative du processus de sélection**

Cette synthèse résulte de l'analyse des comptes rendus de réunion, des documents relatifs à l'appel à projet, et des observations participantes au sein du COPIL et des comités de sélection (en 2019 et 2020).

Ce processus de sélection se caractérise par la grande diversité culturelle des membres des comités, ce qui nécessite d'établir une culture commune sur des pratiques et des objets complexes. Les collectifs portent différentes visions de ce que sont les recherches participatives, et de ce que devraient être les relations sciences et sociétés. Pour répondre à ces enjeux, le dispositif a évolué au cours du temps (passage des associations labellisées JEP à toutes les associations, utilisation de la problématique des ODD en tant que proxy des défis environnementaux et sociaux auxquels nous sommes confrontés, mise en place d'outils pour l'acculturation des acteurs...).

La fonction d'intermédiation de recherche qui est financée par ce dispositif, est peu reconnue tant dans les associations que dans les processus de recherche participative. Elle s'appuie sur des connaissances scientifiques acquises lors d'une formation supérieure (masters 2 ou DEHPSS, voire thèse) et sur des savoirs de terrain (enjeux sociaux, éducation populaire...). Les compétences nécessaires sont nombreuses et diversifiées : expertise en synthèse et traduction d'information dans le but d'une utilisation dans des contextes différents, capacités rédactionnelles et orales, capacités au réseautage et aux liens interpersonnels, compréhension des contextes et processus, capacité de gestion stratégique,... et la maîtrise de dispositifs et d'outils de mise en lien. Enfin, la pratique des fonctions d'intermédiation nécessite des qualités d'empathie et de respect de l'autre, d'esprit

d'ouverture, de sens critique....Le travail de conceptualisation conduit dans le cadre cette démarche d'évaluation/ accompagnement devrait contribuer à la légitimation des acteurs et à la reconnaissance de leurs activités, lesquelles jouent un rôle clé dans les transitions écologiques et sociales, à différents niveaux de l'écosystème (Lhoste et al. Sous presse). Ces travaux confirment les observations réalisées dans le cadre de séminaires chercheurs/praticiens intitulés « intermédiations en recherche » et dont les conclusions ont fait l'objet d'un numéro thématique des Cahiers de l'action, 2020).

#### a. Evolution de l'appel et du processus de sélection

Le comité de pilotage a progressivement reformulé l'appel et adapté les règles du processus de sélection pour atteindre les buts fixés au Fonjep-recherche. En 2019, le premier " appel à Projets relatif aux subventions attribuées au titre de l'année 2019 pour le soutien à l'expérimentation de la recherche partenariale pour les associations " a été publié. Les attendus de l'appel étaient largement formulés : " *Sont éligibles les projets bénéficiant au développement de l'association, de l'union ou de la fédération, ainsi que de leurs membres, qui permettent de renforcer : a) Les capacités de partenariat de recherche dans la durée, au niveau des territoires ou de domaines disciplinaires d'intérêt général, les logiques de capitalisation par des stratégies d'alliances avec les organisations d'enseignement supérieur et de recherche et leurs composantes ; Et/ou, b) Dans la durée, les compétences internes « recherche » au sein des associations ainsi qu'une culture fédérative de la recherche et de l'innovation. »*". Suite à ce premier appel, 10 dossiers ont été sélectionnés sur 50, tous labellisés JEP. Cela a démontré que ce type de soutien répondait au besoin. Par conséquent, l'expérimentation a été répliquée en 2020 et en 2021 et a été portée à 25 positions les deux fois. En 2020, l'appel était également ouvert aux associations non JEP, comme cela avait été planifié et en dépit des protestations des représentants de ces associations (CNAPEJ). Un ratio de 50/50 a été négocié. Les procédures ont été modifiées afin de surmonter les écueils des appels précédents. D'une part, les critères d'éligibilité ont été affinés. Il a été précisé qu'il pouvait s'agir de nouveaux projets ou de projets déjà développés et qui nécessitent une accélération, et qu'une priorité serait donnée aux projets liés à un ou plusieurs ODD. D'autre part, les objectifs de l'appel étaient de " *... par le renforcement de compétence(s) professionnelle(s), à développer la(les) capacité(s) des associations à établir, consolider ou développer des partenariats de recherche afin de : a) conduire des transformations organisationnelles interne et/ou externe à même d'appuyer soit le développement et l'innovation de l'association, soit les stratégies d'alliances entre associations, en matière de recherche ; b) passer d'un problème identifié à une question de recherche<sup>4</sup> en renforçant les capacités d'expertise des associations.* « "En 2021, la formulation des activités attendues a été précisée : "a. *conduire des transformations organisationnelles interne le développement et l'innovation de l'association en matière de recherche ; b. conduire des transformations organisationnelles externe à même d'appuyer les stratégies d'alliances entre associations, en matière de recherche ; c. passer d'un problème identifié à une question de recherche en renforçant les capacités d'expertise des associations.* «

Le choix du COPIL de répartir les dossiers parmi des sous jurys thématiques avait pour objectif de permettre aux jurés associatifs de se sentir à l'aise dans leur domaine de compétence. En Elle présentait l'inconvénient de ne pas favoriser les interactions entre disciplines scientifiques, lesquelles ont des cultures et des expériences des recherches participatives différentes. La plupart des scientifiques ont eu du mal à comprendre quelle expertise ils pouvaient mobiliser, surtout lorsqu'ils n'étaient pas experts du domaine de recherche des projets quand bien même, le COPIL avait précisé qu'il ne s'agissait de juger ni la qualité scientifique du projet, ni la pertinence du projet associatif, mais

la crédibilité du développement d'un processus déjà initié selon les critères d'éligibilité de l'appel. Cette sélection était compliquée par le fait qu'aucune grille d'évaluation n'avait été construite a priori.

En 2021, le COPIL a apporté des améliorations processuelles :

- Homogénéiser la forme et la dimension des dossiers en ajoutant une fiche résumé du projet au formulaire Cerfa et limiter le recours à des documents annexes, parfois volumineux ;
- Expérimenter une cellule d'aide à la rédaction du dossier pour les associations qui le souhaitent. Par exemple, Alliss et le Mouvement associatif se sont donné comme rôle d'aider les membres de leur réseau en leur proposant une séance de relecture par un membre du COPIL ou un lauréat d'un appel antérieur ;
- Stabiliser la composition du jury afin de créer progressivement une culture commune à ses membres ;
- Organiser une réunion préparatoire pour les nouveaux membres du jury ;
- Enrichissement de la feuille « FAQ » afin de tenir compte des nouvelles situations rencontrées ;
- Réfléchir à l'établissement d'une grille d'évaluation sur une proposition inspirée des grilles d'évaluation des projets de recherche participative en santé.

Le comité de pilotage n'a pas été réuni depuis juin 2021, et il semble important de le réunir rapidement, notamment pour échanger sur les premiers résultats de l'évaluation du dispositif. Une telle réunion suppose cependant qu'un arbitrage ait été pris sur les modalités de poursuite du dispositif.

#### **b. Les lauréats des appels 2019 et 2020**

Cet appel et son processus de sélection ont produit un corpus assez hétérogène d'associations en termes de taille, de ressources, de secteurs, d'âge et de zone géographique (tableau 1). Elles couvrent par exemple 5 des 7 secteurs recensés du paysage associatif français (Tchernonog & Prouteau, 2019) : l'environnement, le social et l'humanitaire, la culture, la défense des droits et des causes, l'éducation et la formation dont la recherche non médicale. Elles se différencient également par les réseaux au sein desquels elles agissent et par leur rôle dans ces réseaux, qu'elles en soient leaders ou non. Par conséquent, les activités de recherche participative de l'association et le niveau d'action du salarié de Fonjep-R (coordonner un seul projet de recherche ou piloter la structuration d'un réseau hybride) diffèrent ainsi que leurs objectifs finaux en termes de transitions. Cette hétérogénéité des associations subventionnées reflète la fragmentation de ce champ organisationnel (E. Lhoste, 2022) plutôt qu'une inadéquation entre le dispositif et les besoins.

Les 35 associations sélectionnées en 2019 et 2020 contribuent toutes à la production de connaissances par et pour le monde associatif, mais avec des objectifs et à des niveaux d'implication différents. Pour certaines d'entre elles, il s'agit de recueillir des données biologiques et de co produire des connaissances scientifiques utiles à la protection de l'environnement. Pour d'autres, c'est un moyen pour améliorer leur service que celui-ci soit destiné à des associations membres d'un réseau ou à des individus (bénéficiaires ou professionnels de l'action socio culturelle). Ces services peuvent nécessiter la mise en œuvre et la gestion d'une infrastructure (tiers lieu, observatoire, service de recherche, centre de ressources, plate-forme collaborative, maison d'édition..).

Le défi de l'accompagnement et de l'animation du réseau fut de réconcilier ces diverses activités de recherche sous un chapeau commun, les intermédiations de recherche, et une directionnalité, les ODD, pour créer une culture commune, et ainsi renforcer la légitimité du 3e secteur

comme acteur stratégique d'un champ de recherche (Joly, 2020). Ces activités, considérées comme pertinentes pour la structuration de la recherche participative par le COPIL, les associations et le comité de sélection, sont diverses en termes d'objectifs de développement durable (ODD), de domaines de recherche et d'innovation, d'activités contribuant à la recherche et remplies par le bénéficiaire de Fonjep-R, d'infrastructures et de dispositifs produits et/ou pilotés, et de réseaux (tableaux 1 et 2). Ces réseaux peuvent être soit géographiques, soit thématiques, et le plus souvent hybrides. Les réseaux et les objets ou espaces d'intermédiation sont des instruments de connexion avec les institutions, avec une vision plus ou moins stratégique sur leur rôle dans la structuration du dispositif de recherche participative.

Le Fonjep-R a suscité l'enthousiasme des associations (38 réponses à l'appel à projets de 2019, 150 en 2020, 111 en 2021). Le processus de sélection a évolué au fil du temps pour pallier les difficultés rencontrées chemin faisant. La sélection des candidats était complexe du fait de la diversité des activités et des situations rencontrées, activités qui n'avaient encore jamais fait l'objet d'une cartographie avant la publication de ce rapport. C'est pourquoi le COPIL n'a pas établi de critères de sélection a priori. Ce fut un véritable défi, d'autant que les membres du jury n'avaient pas tous une idée très claire des enjeux de structuration. Au fil des appels à projet, le texte de l'AP a été modifié afin de clarifier les objectifs du Fonjep-recherche. L'enjeu est de produire un document accessible aux acteurs du monde associatif qui répondent à l'appel à projets et aux chercheurs qui sélectionnent les lauréats. Pour pallier la contrainte du Cerfa et limiter le nombre de documents qui y sont annexés, le COPIL a également produit le plan d'un document de deux pages permettant de fournir des éléments d'évaluation des dossiers. Il a considéré qu'il était encore trop tôt pour élaborer une grille d'évaluation sur la base de critères préétablis. Cependant, une telle grille était en projet pour la session 2022.

Lors de la première session (2019), les membres du jury, réunis en 4 sous jurys thématiques, ont établi leurs propres critères et attaché plus d'importance à la qualité scientifique qu'au caractère structurant des projets soumis par l'association. Cela explique probablement la sélection d'un doctorant (normalement non éligible puisque disposant d'autres possibilités de financement). *A contrario*, des projets structurants sur un territoire ont été écartés. En 2020, l'appel à projets a été sensiblement modifié. Le COPIL a également élaboré une FAQ pour les membres du jury.

Les postes financés ne constituent pas toujours les seules activités de recherche réalisées par l'association. Par exemple, plusieurs autres volontaires d'ATD-Quart Monde sont membres du centre de recherche tandis que le Fonjep-R finance actuellement la thèse d'un volontaire qui doit également contribuer à renforcer le partenariat avec le milieu de la recherche publique. Ce sont des passeurs de frontières (Haas, 2015; Smink et al., 2015). Ils peuvent passer du monde associatif au monde académique, brouillant ainsi la frontière entre recherche et action.

## 6. Les attendus exprimés par les acteurs

Les éléments ci-dessous sont issus de l'analyse des entretiens et des observations participantes réalisées dans le cadre de l'accompagnement du dispositif Fonjep-R (voir 4a). Ils expriment donc une synthèse des attendus des acteurs impliqués dans l'expérimentation. Le travail d'expérimentation n'a pas permis d'intégrer les attendus d'autres acteurs comme les chercheurs, les collectivités territoriales, et les professionnels et autres bénéficiaires des activités des associations. Il n'est pas toujours facile de différencier les attendus exprimés par l'une ou l'autre catégorie d'acteurs. De plus, ces attendus dépendent des associations : leur secteur d'activité, leur ancienneté dans les activités de recherche, leur positionnement par rapport au monde de la recherche et à celui de l'action.

### a. La vision du comité de pilotage

En acceptant de financer cette expérimentation instaurant une ligne budgétaire dédiée au financement de postes d'intermédiaires de recherche dans les associations (Fonjep-recherche), le Gouvernement a concrétisé une des recommandations émanant de deux rapports : 1. Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement (2018) et 2. Prendre au sérieux la société de la connaissance (2015). Cette mesure répond concrètement aux attentes exprimées par les acteurs du monde associatif et contribue à structurer un écosystème de recherche participative. Elle complète différentes formes de soutien aux recherches participatives expérimentées par certaines universités (Université de Lille, ISITE FUTURE de l'Université Gustave Eiffel), l'ADEME (CO3) et l'ANR (Appel à projet Sciences avec et pour la société – sciences participatives) qui ne financent pas les salaires des personnels associatifs impliqués dans ces projets. Couplée aux subventions allouées par le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) dans le cadre de Pôles Territoriaux de Coopération Associatifs (PTCA), elle pourrait soutenir l'innovation dans les territoires.

Les attendus ci-dessous résultent de l'analyse des entretiens et des comptes rendus du COPIL :

- Accompagner la mise en place d'une expérimentation. Il ne s'agit pas de produire une évaluation qui « verrouillerait les expérimentations dans une logique où il faut montrer la preuve que les systèmes sont efficaces » mais de « s'intéresser à l'accompagnement des acteurs au changement. » Cela nécessite un lien entre réseaux locaux et pouvoirs publics nationaux pour aider les premiers à penser la capitalisation (dire pourquoi ça marche et ce qui est innovant) et les seconds à repenser « ce qui fait preuve » et se distancier d'une logique managériale et gestionnaire ;
- Pérenniser le dispositif Fonjep-recherche et sa montée en puissance grâce à la participation financière de nouveaux acteurs (MESRI) ;
- Structurer des partenariats pérennes entre les associations, les pouvoirs publics et l'enseignement supérieur et la recherche à différents niveaux organisationnels (EPST ou des laboratoires) ;
- Prendre en compte les activités de recherche et innovation dans les modèles économiques des associations ;
- Reconnaître les compétences et savoirs nécessaires à ces activités ;
- Animer une communauté de pratiques des intermédiaires de recherche ;
- Evaluer et accompagner le changement au sein des écosystèmes de financement de la recherche (CIFRE, appels à projets dédiés, fabriques de territoire, PTCE, tiers lieux de recherche et innovation...) et ce qu'ils auront produit ensemble ;
- Instituer le financement des activités d'intermédiation de recherche dans les associations
- Normaliser, standardiser le processus de sélection Fonjep-recherche au fur et à mesure de l'expérimentation, notamment via la création d'une communauté de pratiques ; Faire évoluer les gouvernances associatives et territoriales par une contribution du TSR aux politiques publiques de recherche et d'innovation et pour la présence des EPST dans le CA des associations. Il convient de prendre en compte la question des communs, ainsi que le rôle des salariés, bénévoles et chercheurs.

### b. Les changements anticipés par les acteurs associatifs

Ces observations résultent de l'analyse des dossiers et des entretiens conduits avec les salariés des associations lauréates du Fonjep-R 2019 et 2020.



### **Reconnaissance du rôle des associations dans la recherche**

- Animation d'une communauté de bénévoles
- Organisation des activités des bénévoles
- Qualification des résultats de la recherche
- Mobilisation des réseaux de l'association
- Implication de professionnels de terrain
- Contribution à la rédaction en amont et en aval du projet de recherche, participation à des réunions, gestion des ressources humaines, etc
- Traduction et diffusion de connaissances scientifiques
- Relations avec le monde de la recherche
- Pouvoir dire « non » à des sollicitations de chercheurs portant des questions qui n'intéressent pas l'association

### **Reconnaissance du rôle des associations dans l'enseignement**

- Organisation de formations universitaires (DHEPS)
- Participation à des cursus universitaires
- Accueil de stagiaires
- Changement de posture des chercheurs vis-à-vis des associations, de leurs usagers ou de leurs bénévoles
- Entre chercheurs et praticiens au niveau d'un territoire ou d'un domaine d'intérêt
- Pouvoir dire « non » à un chercheur dont la venue dans l'association prend du temps sans contrepartie
- Visibilité accrue des activités de recherche et innovation dans les associations
- Capital social, savoir-faire, carnet d'adresse et sentiment d'autorisation renforcé par le Fonjep-recherche
- Reconnaissance de la diversité de ces activités et de leur utilité sociale (protection de l'environnement, innovation sociale, éducation)
- Négociation du partage de données : discussion de la propriété de ces données ou d'identifier des communs (ce qui permet de garder un œil sur ce que l'entreprise ou l'Etat feront de ces données)
- Formalisation de partenariats

#### **c. Comment les agents bénéficiaires du Fonjep-R se projettent-ils dans le poste ?**

Cette liste de fonction a été établie à l'issue de l'analyse des entretiens avec les agents et leurs responsables hiérarchiques (voir 4a pour une description de la méthode). Les activités de recherche et d'innovation des associations ne sont pas financées. Le Fonjep-R leur permet avant tout de disposer de temps pour accomplir toutes les activités nécessaires à la recherche et à l'innovation dans une organisation.

### **Problématiser des questions de recherche en partenariat avec des laboratoires publics**

- Participer aux réseaux en dehors des projets, ce qui permet d'accéder à des informations scientifiques
- Structurer des réseaux hybrides
- Se tenir informé des productions scientifiques en lien avec les problématiques de l'association
- Nouer de nouveaux partenariats
- Siéger dans des instances de gouvernance des EPST (conseil d'administration, jury, expertise)
- Travailler la question des communs

- Participer à la création d'une communauté de pratiques d'intermédiations de recherche
- Travailler la question des formes de pérennisation des coopérations avec l'ESR (conventions de partenariat entre têtes de réseau et établissements de recherche/universités, SCIC TSR-public, CIFRE associatif, gouvernance...)

### ***Se questionner sur le rôle des intermédiations de recherche***

- Proposer plutôt que répondre aux injonctions institutionnelles sur les tiers lieux, notamment en lien avec la dématérialisation des services publics et l'animation culturelle
- Réfléchir aux rôles et fonctions des salariés, bénévoles (membres et non membres), praticiens « alliés » et chercheurs partenaires
- Identifier et caractériser leurs activités
- Mutualiser et capitaliser leurs compétences, connaissances et outils sur et pour les recherches participatives
- Acquérir des compétences nouvelles
- Faire reconnaître leurs compétences et connaissances en recherche scientifique
- Professionnalisation des fonctions et métiers de l'intermédiation
- Sollicitation de la communauté Fonjep-recherche pour formations

### ***Impliquer d'autres acteurs dans les projets de recherche et d'innovation***

- Changement de pratiques ou d'organisation chez les professionnels de terrain, et chez les chercheurs académiques
- Accompagnement et conseil : voyages apprenants, séminaires...
- Transfert et traduction de connaissances, modes d'organisation....
- Organiser la formation et y participer : les bénéficiaires, les bénévoles, les chercheurs

## 7. Panorama des activités financées par le Fonjep-recherche

Dans ce paragraphe, nous présentons les associations et les salariés bénéficiaires d'un Fonjep-R avant de décrire les activités qu'ils conduisent. Si ces activités sont souvent invisibles, les études des innovations ont démontré leur rôle prépondérant dans l'expérimentation et la « montée à l'échelle » dans les transitions. Cette littérature scientifique et les résultats du présent travail nous permettent aussi d'identifier les principales compétences requises pour les intermédiations de recherche. Nous insistons sur le fait que ces activités correspondent plus à une fonction qu'à un métier, car les besoins évoluent dans le temps.

### a. Profil des associations bénéficiaires d'un Fonjep-Recherche

Les profils des associations sont décrits dans les tableaux 1 et 2. Nous avons reporté les projets envisagés dans le cadre du Fonjep-R, les dispositifs qu'elles pilotent, leurs liens aux institutions, ainsi que des données quantitatives issues des formulaires Cerfa. Les associations diffèrent en termes d'ancienneté (1 à 65 ans), de ressources (2 à 80 salariés, 0 à 27 volontaires, 7 à 9000 bénévoles, 14 à 680 adhérents), d'infrastructures (tiers-lieux, plateforme collaborative, base de données...), d'aire géographique, et de projet associatif. Elles couvrent 5 des 7 secteurs du paysage associatif français (CNRS-Centre d'économie de la Sorbonne, 2017) : environnement, humanitaire et social, défense de causes et de droits, et éducation et formation y compris la recherche non médicale. Il y a un grand nombre de têtes de réseau thématiques ou représentant le mouvement associatif au niveau national ou régional.

En analysant le tableau 2, nous avons identifié 2 catégories d'associations selon leur implication dans les recherches participatives :

1. 32 associations pilotent ou accompagnent des projets de recherche participative. Nous attirons l'attention du comité de pilotage sur deux situations originales. A ATD-Quart Monde, le Fonjep R a été utilisé pour financer une thèse sur les enjeux épistémologiques des pratiques de croisement des savoirs. A GODS, le FONJEP Recherche est un ingénieur en géomatique qui analyse des données recueillies par des bénévoles dans le cadre d'un projet de recherche co piloté avec un laboratoire de recherche du CNRS. Il encadre un stagiaire qui équipe des courlis cendrés, en lien avec l'université de La Rochelle.
2. Trois associations ne sont pas actuellement impliquées dans la recherche participative. Ces associations traduisent et transfèrent les connaissances scientifiques pour la sensibilisation et l'éducation aux transitions dans une approche diffusionniste des interactions sciences et sociétés. Elles ont des fonctions de médiation scientifique avec une visée éducative (Petits Debrouillards, Ecocene) ou militante (ATTAC). Deux d'entre elles envisagent de s'impliquer dans des projets de recherche participative (ATTAC, Petits Deb). Les chercheurs engagés dans ATTAC, une association fondée par des économistes, produisent de l'expertise pour l'action en traduisant des connaissances scientifiques. ATTAC n'entrevoit pas comment une association militante pourrait formaliser des liens avec des institutions publiques. Les Petits Débrouillards, un acteur historique de l'éducation populaire pour les sciences, prévoit d'adapter les compétences de ses médiateurs pour former les citoyens à la recherche participative. Ils développent des partenariats avec des chercheurs recrutant des bénévoles. La troisième (Ecocene) a pour vocation de sensibiliser autour des enjeux environnementaux à travers des actions de médiation scientifique. L'équipe intervient auprès d'établissements scolaires, d'entreprises et de collectivités locales. Le titulaire du Fonjep-R, par ailleurs directeur de l'association, assure les fonctions "outreach" dans un projet H2020 (programme de recherche EU). On peut s'interroger sur les raisons pour lesquelles cette structure n'est pas prestataire de service dans le cadre de ce projet.

Dans la plupart des 32 premiers cas, la recherche participative est une activité-clé de l'association. Elle couvre des enjeux aussi divers que la surveillance de la biodiversité, l'éco-habitat et l'urbanisme, l'agriculture biologique, la culture numérique, l'éducation parentale ou l'inclusion des migrants mineurs non accompagnés. Elle peut également accompagner une démarche réflexive sur les pratiques associatives. En fait, le Fonjep-R finance des activités jusque-là invisibles et qui pourtant répondent à un besoin non satisfait. Nous avons identifié deux domaines de recherche principaux, et un champ transversal et réflexif. Les deux champs principaux sont d'une part, **l'innovation sociale** pour les transitions et d'autre part, les **sciences de l'observation**. Dans les **sciences de l'observation**, les associations sont les intermédiaires entre les sources de données et les laboratoires de recherche. Mais elles poursuivent aussi des objectifs qui leur sont propres. Leurs pratiques épistémiques et leurs projets associatifs varient selon les objets de leurs observations. Les associations naturalistes ont été créées par des amateurs, qu'ils soient chercheurs professionnels ou non, afin de produire des connaissances sur la nature. Ainsi, Picardie Nature, Tela Botanica, GODS, et CREA Montblanc postulent que la participation à la recherche sensibilise les citoyens aux enjeux environnementaux. Pour l'AFA, les recherches participatives répondent à un besoin de diversification. Toutes ces associations prônent l'engouement pour la science. Mais les sciences de l'observation ne sont pas l'apanage exclusif des sciences de la nature. Certaines associations développent des observatoires en lien avec leurs activités d'innovation sociale (tableau 2). On pense notamment à l'observatoire des pratiques de lecture des jeunes (Lecture Jeunesse) et aux observatoires de la vie associative (Mouvement associatif et Fonda).

Les projets **d'innovation sociale** produisent des connaissances exploitables et des produits tangibles adaptés aux besoins des membres de l'association, voire à l'ensemble d'un groupe de citoyens. Nous avons identifié trois types d'associations. Le **premier type** concerne des associations qui mettent en place des projets de recherche-action pour répondre aux besoins de leurs bénéficiaires, que ces derniers soient des professionnels (Lecture Jeunesse, Tremolino) ou des populations exclues (La Critic, FAP, ATD-Quart Monde, Les Pétolettes, UPP). Elles pilotent ces projets, facilitent les échanges entre bénéficiaires et chercheurs, et constituent des réseaux hybrides pour mener à bien l'expérimentation. Elles expérimentent des méthodes de croisement des savoirs (Brun, 2007) afin d'assurer la symétrie entre savoirs d'expérience et connaissances scientifiques. Les travaux pionniers d'ATD-Quart monde sur le croisement des savoirs font écho à ceux que conduisent de nombreuses associations dans des domaines variés. On pense notamment aux universités populaires de parents, à APPUI dans le champ de l'urbanisme, ou encore aux Pétolettes, une petite association rennaise qui conduit une recherche-action avec et pour les travailleur.se.s du sexe, tout en luttant contre les violences faites aux femmes et autres minorités. Ces méthodes de croisement des savoirs sont à l'origine de nouvelles épistémologies dans lesquelles les chercheurs professionnels sont les garants de la qualité scientifique, et doivent apprendre à écouter les exclus. Ces associations jouent aussi un rôle dans la généralisation en créant et gérant des observatoires et autres objets frontières et s'impliquent souvent dans le plaidoyer. Le **deuxième type** correspond à des associations qui apportent des connaissances techniques et des capacités d'ingénierie aux acteurs locaux dans leurs projets participatifs (Fablim, ALIS, APPUI, SEED, Evaleco, Crefad Loire, MBOB, Hôtel Pasteur, Ping). A cet effet, elles peuvent gérer des tiers-lieux (Hôtel Pasteur, Evaleco, Crefad Loire, MPOB, Ping). Ces associations ont des activités très comparables aux intermédiaires des transitions qui font l'objet de nombreuses publications scientifiques (voir notamment Kivima et al, 2019). Le **troisième type** concerne des associations qui gèrent des structures et des activités pour un réseau d'associations (Bio-occitanie, Réseau des Crefad, La Fonda, Le Mouvement associatif, Réseau des maisons des associations, AFA, ALIS) : formation, mutualisation de ressources, innovation, plaidoyer... Par exemple, le réseau Bio-Occitanie fédère 10 associations départementales de producteurs d'aliments biologiques. Il coordonne

les projets départementaux et accompagne tout projet d'envergure régionale. Le Fonjep-R vise à structurer le réseau en termes de recherche-action et d'expertise pour accompagner le changement et améliorer les pratiques agroalimentaires en région Occitanie. Le réseau national des maisons des associations (RNMA) soutient le développement des 80 structures locales d'aide à la vie associative sur l'ensemble du territoire. ALIS transforme son " café des directeurs de centres sociaux " en un pôle d'expertise, d'expérimentation et de transfert de la Cité autour des questions de gouvernance associative, de bien-être des salariés et des bénéficiaires, d'autonomisation économique des associations. Il développe des projets co-conçus intégrant des objectifs de développement durable. Il organise également des groupes de réflexion, des événements citoyens, des formations, des appuis matériels et techniques, etc., ainsi qu'une représentation des acteurs dans les instances de la politique de la ville, au plan départemental, etc. Cette activité de mutualisation " technique et méthodologique " est sous la responsabilité de la titulaire du Fonjep-recherche. Elle choisit le juste équilibre entre apports théoriques et réflexions entre praticiens. Ces trois types d'associations expérimentent de nouvelles solutions et contribuent à leur généralisation aux niveaux micro et méso par la reproduction, la diffusion et la participation à la formation des professionnels. Elles ne se contentent pas " d'expérimenter et de faire progresser les activités d'une niche particulière ", elles tentent également d'influencer le système socio-technique dominant " comme des intermédiaires de niche (Kivimaa et al 2019). Certaines d'entre elles contribuent à mettre à l'ordre du jour les préoccupations des populations exclues, produisent des recommandations pour les politiques publiques, et coordonnent des expériences visant à changer les normes et les pratiques.

Les questions réflexives soulevées par ces associations impliquées dans de l'innovation sociale dépendent de leur histoire, des leurs valeurs et visions. **Un premier cluster** formé d'associations historiques défend la " vie associative " dans les politiques publiques, cherche à comprendre les impacts d'un monde en mutation sur les associations et comment elles pourraient s'adapter (La Fonda, RNMA, Le mouvement associatif). Par exemple, la Fonda est un laboratoire d'idées pour les associations depuis les années 80. Sur la base d'une prospective engagée en 2011, elle a développé un programme pour les ODD : Faire ensemble 2030. Elle poursuit ce travail en cartographiant les innovations sociales et en accompagnant les associations dans une perspective de généralisation. Elle coordonne l'Observatoire national de la vie associative en partenariat avec le RNMA qui développe des observatoires locaux (OLVA). Le mouvement associatif des Hauts de France a lancé un programme de recherche sur " le fait associatif " en partenariat avec l'Université de Lille. **Un second cluster** aborde des questions relatives à l'économie sociale et solidaire et au rôle des associations dans les transitions (Evaleco, Réseau des Crefad...) avec des questions telles que la littératie des savoirs et les stratégies de co-apprentissage dans les groupes hybrides, les modèles socio-économiques et les communs, la justice épistémique et la gouvernance de la recherche participative (et de leur organisation).

## **b. Profils des salariés bénéficiaires du Fonjep-R**

Les salariés bénéficiant du Fonjep-recherche (tableau 3) se nomment à partir du poste qu'ils occupent tel ce directeur d'une petite association, cette chargée d'études naturalistes, ou ce chargé de mission recherche et développement. Une seule association, Evaleco, s'est approprié la sémantique de l'intermédiation qu'elle a traduite en inter médiateur sciences-sociétés. Leurs trajectoires professionnelles pointent sur la construction d'une double identité entre engagement associatif et formation à la recherche. Le contexte dans lequel ils ont acquis cette formation, et en particulier l'obtention d'un diplôme universitaire, leur confère une forme de légitimité dans leurs activités d'intermédiation. Ils sont à la fois anciens bénévoles ou professionnels de terrain, et titulaires d'un

master, voire d'un doctorat. Ils peuvent passer d'un rôle à l'autre, brouillant la frontière entre recherche et action. Ils sont parfois fondateurs de l'association dans laquelle ils mènent des projets de recherche-action. Ils peuvent être associés à un laboratoire et enseigner dans des formations professionnelles. Certains sont enseignants à temps partiel à l'université ou chercheurs. Par exemple, l'APPUII est née de l'association de groupes d'habitants de quartiers populaires avec des professeurs d'une école d'architecture pour coproduire l'urbanisme de leur quartier. Son responsable est un chercheur associé au laboratoire où il était doctorant. Ces associations agissent au sein d'un réseau, géographique ou thématique, et participent à d'autres réseaux hybrides. Les réseaux et dispositifs sociotechniques sont des instruments de connexion avec les institutions, avec une vision plus ou moins stratégique sur leur rôle dans la structuration du système de recherche participative. Ils ont donc des profils assez comparables à leurs homologues chargés d'ouverture à la société dans des instituts de recherche (Ottolini, 2020).

Nous avons observé que leurs représentations vis-à-vis de la recherche publique variaient en fonction des domaines de recherche des associations. Les associations naturalistes ont de fortes affiliations académiques et leurs salariées ont une culture disciplinaire. Elles et ils ont une vision linéaire des processus de production de connaissances. Elles attendent des chercheuses en sciences sociales qu'ils les aident à comprendre comment produire des données de haute qualité et comment/si la participation modifie la perception des bénévoles vis-à-vis de la science et leurs comportements vis-à-vis des enjeux environnementaux. Par conséquent, elles ne se représentent pas comme des intermédiaires capables de transformer les interactions sciences et sociétés. Pour autant, elles contribuent à changer les pratiques épistémiques. Ainsi, l'AFA sollicite des astrophysiciens pour qu'ils exploitent les données produites par ses membres, astrophotographes amateurs. Quant à Tela Botanica, elle a récemment transformé son projet associatif pour mieux prendre en compte l'évolution du profil de ses bénévoles qui comptent de plus en plus de professionnels de terrain. Enfin, Picardie Nature a lancé un nouveau projet de recherche pour répondre à une question levée par ses bénévoles. Pour ce faire, elle a recruté un laboratoire en tant que prestataire de service.

### **Le mouvement associatif des Hauts de France (MA), une tête de réseau multi sectorielle**

Le mouvement associatif fédère 82 000 associations de tous les secteurs : sport, culture, sanitaire et social, tourisme... Il a 3 missions : représentation politique et lobbying (plaidoyer), animation et développement territorial, et accompagnement des associations. Le Fonjep-R a été attribué au MA des Hauts de France qui encadre actuellement deux doctorants en contrat CIFRE.

Le MA a pour projet de créer une « bibliothèque numérique de bonnes pratiques et de travaux sur le fait associatif ». En 2018, le MA s'est engagé dans le Silab, un laboratoire d'innovation territoriale avec une forte dimension ESS porté par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), le Mouvement associatif et l'Observatoire Régional de la Vie Associative (ORVA). Au sein de ce réseau, il anime un groupe de travail chercheurs/professionnels associatifs. Ce premier travail d'interconnaissance a réuni une 60aine de personnes et a permis de constater 1. les conséquences communes du « new public management » sur monde académique et monde associatif et 2. Les forces de recherche territoriales sur des questions qui intéressaient le fait associatif au sens large. Le Fonjep-recherche et un soutien de l'IFMA ont permis d'organiser un cycle de séminaires (première séance le 29 septembre 2020), de conduire des activités de relations publiques (notamment avec les boutiques des sciences, directeurs de labo locaux) et de lancer une enquête sur les besoins/intérêts des associations en termes de recherche et développement (<https://lmahdf.org/mission-recherche-et-developpement/>). Le but est de structurer une communauté épistémique hybride afin de produire une connaissance beaucoup plus exhaustive sur la vie associative régionale.

### **Picardie Nature, gérer une communauté d'amateurs plus ou moins experts**

Au départ, protection des phoques et études de leur mode de vie étaient les deux activités de l'association. Mais les phoques sont un enjeu politique pour la région : source de tourisme, ils sont aussi accusés de dévorer les poissons. A l'issue d'élections, les politiques publiques n'ont plus financé que les études, délaissant la protection. Par voie de conséquence, les salariés ont été confinés dans leur bureau pour rédiger les rapports d'étude, les bénévoles experts ayant pris en charge la protection. Ces bénévoles étant très jaloux de leurs prérogatives, ils ont « oublié » d'expliquer l'utilité des études aux bénévoles moins chevronnés qui les assistaient dans la protection (surveillance à distance) et de la sensibilisation (du public pour qu'il ne dérange pas les phoques). Or cette activité de surveillance est frustrante puisque les touristes continuent d'approcher et que les pouvoirs publics ne verbalisent pas. Quant à la récolte de fécès (qui dérange les phoques) ou de données dont on ne sait pas ce qu'en font les chercheurs ! Bref, l'association peine à recruter alors que les salariés souhaitent que « les phoques de Picardie Nature » deviennent un sujet pour le territoire et que « les habitants, les partenaires publics, les villes, tout le monde s'approprie le sujet ». L'association a un partenariat historique de remontée de données dans le cadre d'un programme national d'observation de la mer. Plus récemment, les bénévoles ont observé que certaines femelles avaient des comportements semblables. Afin d'identifier une certaine filiation, ils ont contractualisé une prestation de service auprès d'un labo qui leur fait l'analyse génomique de leur population de phoque. Les salariés de Picardie Nature gèrent les conflits entre le conseil d'administration composé d'experts naturalistes intéressés par l'observation systématique des phoques, les chercheurs écologues ouverts aux questions de protection de l'environnement, et les bénévoles qui doivent collecter des échantillons alors qu'ils viennent principalement pour surveiller les phoques et préserver leur tranquillité. Les intermédiations permettent donc d'aligner connaissances scientifiques et savoirs d'expérience.

### c. Les activités financées par le Fonjep-R

Ces activités sont principalement des intermédiations de recherche. Nous les avons différenciées selon la position des associations dans les réseaux (têtes de réseau ou non), le niveau de structuration des partenariats avec les universitaires et enfin, la nature et l'état d'avancement du processus de recherche et d'innovation dans lequel elles sont impliquées. Elles concernent quatre fonctions :

- (co)-piloter des projets de recherche : problématiser des questions de recherche, coordonner ou participer à des projets de recherche et des expérimentations, passer à l'échelle et capitaliser les savoirs produits.
- Coordonner des réseaux hybrides réunissant des acteurs associatifs, des chercheurs, des professionnels de terrain... Elles leurs fournissent des connaissances techniques et des capacités d'ingénierie. Elles traduisent les cultures épistémiques des uns pour les autres. Elles aident à identifier les problèmes non résolus, recherchent et mobilisent des chercheurs, et d'autres acteurs d'un territoire.
- Concevoir et co-gérer des dispositifs d'expérimentation (tiers lieux) et de généralisation (observatoires, maisons d'édition...), parfois avec des institutions.
- Traduire et légitimer les savoirs d'expérience et plus rarement, les cultures épistémiques. Elles produisent et forment à des méthodes de " croisement des savoirs ".

Nous avons également identifié une cinquième fonction, plus proche de la médiation scientifique que des intermédiations de recherche. La littérature sur les transitions les qualifie de médiations (Kanda et al., 2020), une pratique qui renvoie souvent à un cadrage du système de recherche excluant la société civile (Jollivet, 2020; P.-B. Joly, 2019) ou à une approche instrumentale de sa participation aux processus de recherche (Schot et Steinmuller, 2018). Comme nous l'avons précisé dans la section 3, la littérature sur les intermédiaires des transitions est abondante, mais elle porte essentiellement sur des partenariats entre secteurs privés et publics. Notre typologie est fondée sur la notion d'innovation populaire ou *grassroots innovation* (Seyfang & Smith, 2007). L'innovation populaire repose sur des « réseaux d'activistes et d'organisations qui expérimentent des solutions pour le développement durable, solutions qui répondent à la situation locale et aux intérêts et valeurs des communautés impliquées » (notre traduction). Seyfang et Lunghurst (Seyfang & Longhurst, 2016) affirment que ces processus portent des promesses de transformation systémique parce qu'ils sont motivés par un engagement idéologique et non par le profit.

Nos conclusions complètent celles produites par le groupe de travail « intermédiations en recherche » entre 2016 et 2018 dans le cadre de la plateforme ALLISS. A partir de l'analyse des pratiques d'intermédiation dans les domaines de l'agronomie, de la santé, de la culture scientifique et technique et de l'éducation, Barré (2020) a identifié le rôle des intermédiations de recherche dans la mise en réseau d'acteurs locaux et montré que ces intermédiations étaient portées par des organisations du tiers secteur et par des services des organismes de recherche (ou des universités).



## d. Tableaux récapitulatifs

Tableau 1 : Caractéristiques des associations

Nom de l'association	Secteur	Bénéficiaires	Dispositif, espace d'intermédiation	Chef de réseau	Membre de	Adhérents personnes morales
Association pour une Coopération Culture et Numérique (L'office)	Culture	Associations, collectivités	Laboratoire de recherche-action	Non	non	non
Alternatives pour des projets urbains ici et à l'international (APPIJ)	Logement, urbanisme	Citoyens	Observatoire sur les transitions urbaines		Un réseau européen	5 associations dont 3 conseils citoyens
Association de loisirs et d'intégration sociale (ALLS)	Loisir, jeunesse	Personnes handicapées et leurs familles	2 centres sociaux et 1 centre medico-social	Oui	2 réseaux	Etablissements médico-sociaux, centres de formation et associations d'éducation populaire
Association fédérative des Universités Populaires de Parents et des Initiatives Parentales Citoyennes (AF-Upp)	Education	Associations		Oui	ACEPP	Les initiatives de parents et les UPP
Association française d'astronomie (AFA)	Culture	Associations		Oui	4 réseaux associatifs	180 organisations (clubs, planétariums, MJC)
Association pour la Taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC)	Activisme	Activistes	Maison d'édition	Oui	1 réseau associatif national	100 collectivités, associations, syndicats et médias (dont 48 fondateurs)
ATD-quart monde (ATD)	Social, humanitaire	Personnes vivant sous le seuil de pauvreté	Centres de recherche, maison d'édition		Le réseau international d'ATD Quart Monde	Non

Nom de l'association	Secteur	Bénéficiaires	Dispositif, espace d'intermédiation	Chef de réseau	Membre de	Adhérents personnes morales
Bio occitane (BIO)	Services économiques et développement local	Associations	Plateforme collaborative et observatoire Phenodim. Wild Mont Blanc, crowdsourind sur la plateforme Zooniverse. Aux Arbres Citoyens qui utilise une appli.	Oui	Réseau national et régional pour l'agriculture biologique	10 associations départementales constituent le "Réseau BIO OCCITANE"
Centre de recherche sur les écosystèmes d'altitude - Montblanc (CREA)	Education et recherche	Scientifiques, autorités publiques			Non	Non
Crefad Loire		Membres particuliers	Tiers lieu	Oui	Réseau des Crefad	7 associations locales
Ecocène	Education et recherche	Scientifiques, autorités publiques			2 associations and 2 réseaux associatifs - Convention pluriannuelle avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour	Non
Evaleco	Développement local	Habitants	Tiers lieu		Non	Non
Fab'lin	Développement local	Scientifiques, autorités publiques			3 réseaux	Non
Futur au présent international	Humanitaire et social	Travailleurs sociaux			4 réseaux	Non

Nom de l'association	Secteur	Bénéficiaires	Dispositif, espace d'intermédiation	Chef de réseau	Membre de	Adhérents personnes morales
Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS)	Education et recherche	Scientifiques, amateurs			2 réseaux	Non
Hotel Pasteur	Développement local	Individus, autorités publiques	Tiers lieu		Non	8 associations, Ecole européenne supérieure d'Art de Bretagne, Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes
Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie	Education	Scientifiques, praticiens, étudiants, citoyens	Observatoire de la justice et démocratie		Non	Non
La critique	Loisirs and action sociale	Jeunesse	Laboratoire de recherche-action		2 réseaux	Non assignée
La Fonda	Non assignée	Associations	Observatoire de la vie associative, centre de ressources, édition d'une revue : La tribune Fonda		1 réseau	Non
Lecture jeunesse	Culture	Libraires	Observatoire sur les pratiques de lecture et écriture chez les jeunes		Non	ETP Est Ensemble
Les petits débrouillards Ile de France	Socio-culturel	Jeunes et adultes			7 réseaux	Non renseigné
Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne	Culture	Habitants	Tiers-lieu	Oui	3 réseaux	3 associations locales
Mouvement associatif des Hauts de France (MAHdF)	Vie associative	Associations		Oui	2 réseaux, 2 associations	14 réseaux, 1 association

Nom de l'association	Secteur	Bénéficiaires	Dispositif, espace d'intermédiation	Cher de réseau	Membre de	Adhérents personnes morales
Pétrolettes	Lutte contre les inégalités	Travailleurs du sexe			Non assignée	Non assignée
Picardie nature	Educacion aet recherche	Amateurs, scientifiques	Observatoire en phénologie (base de données)		3 réseaux disciplinaires	3 associations locales
Ping	Culture	Habitants	Tiers-lieu (2)		Non assignée	Associations et structures fréquentant le fablab. Plateforme C ou l'Atelier partagé du Breil.
Réseau national des cafés culturels et cantines associatifs (RECCA)	Culture	Bénévoles et salariés des cafés et cantines		Oui	La Fonda	150 cafés et cantines associatifs
Réseau des crefad	Non assignée	Associations	Maison d'édition, recherche et centre de formation	Oui	3 réseaux	Maisons des associations portées par des collectivités territoriales ou sous statut associatif
Réseau national des Maisons des associations (RNMA)	Non assignée	Associations	Tete de réseau	Oui	la Fonda	Les 15 associations locales qui forment le réseau des maisons des associations
Solidarity, Equity, Empowerment, Developement (SEED)	Logement, urbanisme	Associations, autorités publics			4 réseaux	
Tela Botanica	Environnement	Amateurs, scientifiques	Plateforme digitale, observatoire		Conseil National des Employeurs d'Avenir	BIOTOPE, STE BOTANIQUE DE FRANCE, GARANCE VOYAGEUSE
Transversale des Réseaux Arts Sciences	Culture, art	Artistes, scientifiques		Oui	/	20 structures artistiques, culturelles, universitaires et de recherche

Nom de l'association	Secteur	Bénéficiaires	Dispositif, espace d'intermédiation	Chef de réseau	Membre de	Adhérents personnes morales
Trempolino	Culture	Artistes	Tiers-lieu		Conseil National des Employeurs d'Avenir et Syndicat des Musiques actuelles - Fédération et réseaux : Pôle de coopération des musiques actuelles / Music Cities Network / Collectif Recherche Pédagogie Musicale	Non
Union régionale pour l'habitat des jeunes de Nouvelle-Aquitaine	Logement	Associations, autorités publiques	Observatoire	Oui	4 réseaux (2 hybrides avec les autorités publiques)	Associations et organismes gestionnaires de résidences sociales FJT
Université rurale Quercy-Rouergue	Education populaire	associations	Contribue à l'observatoire des jeunes du Lot	Oui	3 réseaux	6 associations locales

Nom de l'association	Sources de financement publiques	Date de création	Couverture géographique	Nb bénévoles	Nb employés	Nb services civiques	Nb membres
Association pour une Coopération Culture et Numérique (L'office)	DRAC, Région Sud	2012			1		30
Alternatives pour des projets urbains ici et à l'international (APPIII)	ANCT, DRICS	2012	Ile de France	40	3	1	30
Association de loisirs et d'intégration sociale (ALIS)	ARS, ASP, CR, CD, CA, Organismes sociaux, autres	1996	Haute Vienne	35	34	4	585
Association fédérative des Universités Populaires de Parents et des Initiatives Parentales Citoyennes (AF-UPP)	DGCS, ANCT, CNAF, Organismes sociaux	2019	National	35	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
Association française d'astronomie (AFA)	MTEs, MENs, MESRI, CR, CD, autres	1946	National	30	15	0	1100
Association pour la Taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC)	DJEPVA, AFD	1998	National	2000	11	0	9933
ATD-quart monde (ATD)	Ministère du travail, direction générale de la cohésion sociale (DGCS), autres ministères, organismes sociaux, fonds européens, autres	1957	National	9263	82	27	681

Nom de l'association	Sources de financement publics	Date de création	Couverture géographique	Nb bénévoles	Nb employés	Nb services civiques	Nb membres
Bio occitanie (BIO)	Région occitanie, DJEPVA	2019	Occitanie	20	4	0	10
Centre de recherche sur les écosystèmes d'altitude - Montblanc (CREA)	Ministère de l'écologie, Agence de l'eau, ADEME, CR, CD, CA, Fond européen, autres	1996	National (zones montagneuses)	300	5	0	81
Créfad Loire	DRISCS, CA	2008	Loire	37	4	3	90
Ecocène	ARS Nouvelle Aquitaine, ADEME / AEAG / DREAL, CR, CD, CA, Fonds européens	2002	Sud est de la France - Espagne	11	9	2	21
Evaleco	DRISCS, CR, CD, CA, CAF, autres	2009	Pays de Grasse	23	3,5	12	138
Fab'lim	MAAF - RMT Alimentation locale, DRISCS FDVA2, CA, Fonds européens, autres	2020	Occitanie et PACA	15	1	0	25
Futur au présent international	AFD, Ambassade de France, UNICEF, Fonds européens, autres	2012	Sénégal / France	15	43	5	31

Nom de l'association	Sources de financement publiques	Date de création	Couverture géographique	Nb bénévoles	Nb employés	Nb services civiques	Nb membres
Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS)	DREAL, DDJS, DIEPVA, CR, CD, CA	1981	Deux sèvres	80	11	4	550
Hotel Pasteur	CD, CA	2012	Ville de Rennes.	30	3	0	88
Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie	Fonds européens, CR, CD, CA	2013	National	53	3	0	53
La critic	MENIS, CR, Fonds européens, organismes sociaux de type CAF	2014	Guyane	4	2	0	4
La Fonda	DIEPVA, ANCT, HCESS, CA, Fonds européens, autres	1981	National	245	7 (6,3 ETP)	0	226
Lecture jeunesse	MC, MENJ, MESRI, CR, CA, Autres	1974	National	56	8	0	48
Les petits débrouillards Ile de France	Néant	1986	régional / national	307	200 (20 ETP)	11	121
Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne	Ministère de la culture (DRAC BFC+DG Pat+DGLFLF), MENIS (DDISCS - FDVA), CR, CD	2008	territorial	163	4	0	169
Mouvement associatif des Hauts de France (MAHdf)	MENIS, DRETTIS, SGAR, DRDFE, CR, autres	2016	hauts de France	60	7	0	17



Nom de l'association	Sources de financement publics	Date de création	Couverture géographique	Nb bénévoles	Nb employés	Nb services civiques	Nb membres
Pétiolettes	Non assignée	2020	territorial	Non assignée	Non assignée	Non assignée	Non assignée
Picardie nature	MENIS, DREAL, CR, CD, CA, Fonds européens	1970	Baie de Somme	300	12	7	563
Ping	Ville de Nantes, Conseil départemental et régional. Etat (MENIS, DRAQ, CGET)	2004	Nantes (région Bretagne-Pays de Loire)	40	8	3	246
Réseau national des cafés culturels et cantines associatifs (RECCA)	Etat (FDVA, FONJEP, DIEPVA), Fonds européens	1998	national	1992	1	0	106
Réseau des crefad	DIEPVA	1993	Région Auvergne-Rhône-Alpes et national	711	2	25	15
Réseau national des Maisons des associations (RNMA)	DRJSCS, CD, Fonds européens, DIEPVA, CGET, CA	1994	National	60	4	0	68
Solidarity, Equity, Empowerment, Développement (SEED)	Centre de Crise et de Soutien (MAEP), MENIS (DDJCS), autres, CR	2015	national	20	4	2	58
Tela Botanica	METE, MENIS, CR, DREAL, autres	1999	Francophonie	46000	11	2	206
Transversale des Réseaux Arts Sciences	MESRI - Sciences Société, MC - DGD, MC - DREST	2017	National puis européen	10	0	0	20

Nom de l'association	Sources de financement publics	Date de création	Couverture géographique	Nb bénévoles	Nb employés	Nb services civiques	Nb membres
Trempolino	DRAC, MENIS, CR, CD, CA, Fonds européens	1999	régionale, nationale et européenne	25	27	0	750
Union régionale pour l'habitat des jeunes de Nouvelle-Aquitaine	MENIS - Fonjep, CR, CD, CA, Organismes sociaux	1955	Nouvelle aquitaine	17	3	0	39
Université rurale Quercy Rouergue	DIRECTE, BDT, DDCCPP, DRIS, autres	1990	Lot et aveyron	20	7	0	33

Tableau 2 : Panorama des activités des associations

Nom de l'association	Problèmes couverts par l'associations	Secteur de recherche	But du projet Fonjep-r: outil de coopération, construction de réseaux, réflexivité, guide, observatoire, formations, plaidoyer, ...)	Catégorie de la recherche
Association pour une Coopération Culture et Numérique (L'office)	Accompagnement d'acteurs locaux dans leurs projets culturels en lien avec les transitions numériques	Politiques publiques (culture, digital culture)	Analyser collectivement des projets de coopération portés par des associations ou des collectifs pour dégager les conditions de la coopération, construire des cadres et identifier les compétences pour les décliner en formations. Il est prévu des cycles annuels avec restitution et évaluation dans une démarche adaptative.	Intermédiaire de transitions
Alternatives pour des projets urbains ici et à l'international (APPU1)	Conseil aux collectifs d'habitants dans le domaine de la rénovation urbaine	Urbanisme	Monter des projets transversaux, faciliter la capitalisation, plaidoyer : 1. cartographie des transformations urbaines et sociales du territoire de Plaine Commune 2. étude du renouvellement des formes de solidarité dans le cadre de la crise sanitaire dans 5 villes, 3. évaluation du coût de la destruction des solidarités et du coût énergétique d'une démolition/reconstruction.	Innovation sociale
Association de loisirs et d'intégration sociale (ALIS)	Gestion de deux foyers pour personnes en situation de handicap ; opérateur de projet pour les familles adhérentes.	Recherche-action sur la vie associative	Réflexivité, formation, le plaidoyer, et conseil: Transformation du café des directeurs de centres sociaux en tête de réseau associatif pour la Ville de Limoges. coordonner des recherches avec/ pour un réseau de professionnels associatifs, en lien avec un laboratoire de recherches, en vue de la création d'un pôle territorial de coopération associative	Innovation sociale
Association fédérative des Universités Populaires de Parents et des Initiatives Parentales Citoyennes (AF-UJPP)	Coordonner des recherches avec/pour des parents en situation d'exclusion.	Recherche action avec des parents exclus / innovation sociale	Animation d'un groupe de travail pour capitaliser sur 20 ans d'UJPP et mettre en place de nouveaux projets. Diffusion du savoir faire en croisement des savoirs dans des formations de travailleurs sociaux; Création d'un conseil scientifique.	Encapacitation, innovation sociale
Association française d'astronomie (AFA)	Pratiques amateurs en astronomie	Astronomie	Promeut et soutient les sciences citoyennes en astronomie : développer des partenariats de recherche avec des laboratoires et des entreprises	crowdsourcing
Association pour la Taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC)	Activisme (justice fiscale, sociale et écologique, et contre le pouvoir pris par la finance sur les peuples et la nature)	Economie	Production de connaissances diffusées dans des synthèses et rapports, organisations de réunions avec des chercheurs. Les chercheurs sont membre du comité d'organisation. Projet de recherches participatives.	Médiation scientifique
ATD-quart-monde (ATD)	Lutte contre la pauvreté	Epistémologie critique	Terminer une thèse, rassembler une communauté de chercheurs intéressés par les questions de justice épistémique, participera au comité éditorial de la Revue d'ATD	Encapacitation, innovation sociale

Bio occitane (BIO) : fédération régionale d'Agriculture Biologique Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon	Développer et promouvoir l'agriculture biologique par l'accompagnement technique, la formation, l'information, la recherche/expérimentation	Production biologique	Structurer le réseau en termes de recherche-action et d'expertise pour l'accompagnement au changement et l'amélioration des pratiques agro-alimentaires.	Innovation sociale
Centre de recherche sur les écosystèmes d'altitude - Montblanc (CREA-Mont-Blanc)	Explorer et comprendre l'impact du changement climatique sur la biodiversité en montagne. sensible aux écosystèmes d'altitude, et apporter son expertise aux décideurs politiques.	Phenology, sciences naturelles	Coordonner trois projets sur les recherches participatives en partenariat avec des équipes de recherche. 1. valoriser les données collectées par la recherche participative vis à vis des contributeurs et des parties prenantes. 2. comprendre les motivations des contributeurs. 3. analyser et outiller la fiabilité de la production de données. Sur Wild Montblanc, 400 000 photos seront analysées selon 3 méthodes : le chercheur expert, la reconnaissance automatique des animaux (machine learning), et le crowdsourcing.	crowdsourcing
Cefad Loire	Animation d'un café associatif et accompagnement des projets individuels ou collectifs à but d'émanipation.	Recherche-action	Agrandir un tiers-lieu, démarche initiée depuis 2008 sur le territoire de Saint-Etienne. Accompagner les associations porteuses de projet de redynamisation des centres villes. Développer un partenariat avec la cité du Design de Saint Etienne.	Innovation sociale
Ecocène	Médiation scientifique, éducation sur les enjeux des transitions	Pluridisciplinaire	Ecocène assure la partie "outreach" de programmes de recherche sur les transitions. Elle devrait coordonner des projets de recherche pour comprendre les impacts de la médiation scientifique sur les habitants. animer le tiers-lieu tout en développant et structurant une communauté épistémique hybride constituée d'acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, d'acteurs de terrain et de résidents du tiers-lieu. Création d'outils mis à la disposition des acteurs des projets accompagnés (entrepreneurs, associations, collectivité...).	Vulgarisation
Evalecto	Animation d'un tiers lieu de recherche et d'innovation pour les transitions	Recherche-action pour les transitions		Innovation sociale
Fab'lim	Pôle de recherche-action-innovation pour des systèmes agro alimentaires durables et inclusifs	Agroécologie	Le Fonjep-recherche finance des activités d'intermédiation des transitions : faire émerger, piloter et accompagner des projets d'innovation sociale, pour des systèmes alimentaires durables et inclusifs issus d'une coopération économique entre les acteurs des filières de proximité.	Innovation sociale

Futur au présent international (FAP)	Améliorer la prise en charge des mineurs non accompagnés en provenance d'Afrique de l'Ouest	Recherche action	Mettre en place des projets de recherche avec les travailleurs sociaux des deux rives : 1/ coordonner un partenariat entre différents établissements de recherche et de formation par échange de pratiques, 2. organiser un séminaire hybride de recherche-action sur l'accompagnement social des mineurs non accompagnés. 3/capitaliser et diffuser les résultats de ces expérimentations dans les réseaux d'ONG et vers les acteurs institutionnels.	Innovation sociale
Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS)	Protection des oiseaux sauvages et de leur environnement. produire des connaissances en vue d'actions de plaidoyer.	Phénologie, sciences naturelles	Le Fonjep-recherche a pour objectifs d'intégrer les deux projets de recherche en cours dans les activités de l'association. Il coordonne les tâches techniques et réalise les analyses statistiques en partenariat avec le laboratoire public.	crowdsourcing
Hotel Pasteur	Supervision d'un tiers-lieu et co-gestion du bâtiment avec une garderie et un édulab.	Projets multidisciplinaires (art, sciences, économie, action sociale, sport, santé).	trois projets sont prévus en 2022 : 1. sur la fabrique de la Ville solidaire autour de la rénovation de la place Pasteur, avec plusieurs services municipaux (voirie, enfance) l'université de Rennes (ESO), l'école d'architecture, et une philosophe de l'université de Montpellier. 2. Espace et pédagogie, en lien avec une association d'architectes, Travaux d'école, 3. Immobilier et questions juridiques, avec une coopérative, les Juristes Embarqués.	Innovation sociale
Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie (IFJD)	Développement de programmes d'enseignement et recherches-actions pour accompagner les processus de démocratisation et de justice transitionnelle dans le monde	Justice transitionnelle	Centre de ressources et d'expertise : créer et développer un Observatoire de la Justice et de la Démocratie	Innovation sociale
La critic	Loisirs and action sociale	Recherche action	Déployer une stratégie de recherche au sein de l'association: documenter les projets, développer des partenariats avec l'université de Guyane (MINEA) : accueil de stagiaires, un observatoire, des supports de communication (publications scientifiques, espace numérique...), et des actions de communication (séminaires...).	Encapitation, innovation sociale
La Fonda	Centre de ressources et de formation pour les associations.	Recherche-action	Déployer des expérimentations territoriales afin de consolider un corpus méthodologique sur les stratégies d'alliance pour un impact collectif, en capitaliser les enseignements (guide méthodologique) avec un objectif de généralisation.	Innovation sociale

Lecture Jeunesse	Centre de ressources et de formation pour développer la lecture et l'écriture chez les jeunes	Expérimentation de dispositifs pour promouvoir la lecture + questionnaires sur les pratiques de lecture	Développer l'observatoire et généraliser une expérimentation de pratique innovante de lecture	Innovation sociale
Les petits débrouillards Ile de France	Médiation scientifique pour la transition écologique et solidaire, le vivre ensemble et l'éducation numérique.	/	Le Fonjep-r devrait former les médiateurs à la recherche participative.	Médiation scientifique
Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne	centre régional de ressources pour les cultures immatérielles de Bourgogne	Recherche-action	Co construire des projets autour des cultures populaires avec des acteurs du territoire	Innovation sociale
Mouvement associatif des Hauts de France (MAHdf)	Représentation politique et lobbying (plaidoyer), animation et développement territorial, et accompagnement	Recherche-action sur la vie associative	Créer une communauté épistémique hybride afin de produire des connaissances sur la vie associative régionale: enquête sur les besoins/intérêts des associations en termes de recherche et développement, newsletter, cartographie interactive des chercheurs et associations, co-portage d'un programme de recherche avec l'Institut Français du Monde Associatif, fonds de ressources numériques sur le fait associatif	Innovation sociale
Pétrolettes	Luttes contre les violences faites au femmes et aux autres minorités de genre, pour les travailleurs et travailleuses du sexe	Recherche-action	Soutenir la réflexivité des TDS sur leurs propres situations et les accompagner dans la construction des solutions. Créer des espaces de négociation avec les institutions pour faire évoluer les politiques publiques, Expérimenter et documenter une démarche de développement communautaire	Encapacitation, innovation sociale
Picardie-Nature (PN)	Observer, protéger et étudier la faune de Picardie, dont deux espèces de phoque présentes en Baie de Somme.	Intermédiation pour du "crowdsourcing" sur la faune	1. de développer les interactions entre chercheurs et bénévoles pour favoriser l'appropriation de la « recherche fondamentale » par le plus grand nombre et accompagner les bénévoles, 2. d'entretenir des relations plus suivies avec les autres acteurs locaux (coll terr, office du tourisme,...) et 3. de se faire (re)connaitre en tant qu'acteur local de la protection des phoques.	Encapacitation, conservation de la nature

Ping	Anime un tiers-lieux culturel sur les technologies (dont le numérique).	Animer un laboratoire des transformations numériques à l'échelle inter-régionale	Le Fonjep-recherche a pour but de renforcer la démarche de ReID sur la base des 3 actions énoncées ci-dessus. Trois volets : 1. Co-structurer la coopération entre associations (plateforme collaborative et rencontres), 2. impulser la coopération avec l'ESR (résidences, enseignement, séminaires), 3. animer un laboratoire commun à travers un programme d'actions spécifiques.	Enca pacitation, innovation sociale
Réseau des crefad (Centres de recherche, d'études et de formation à l'animation et au développement)	Coordination nationale de 15 Centre de recherche, d'études et de formation à l'animation et au développement ...	Recherche-action	structurer et d'animer un réseau de production de connaissances sur/dans les associations avec pour objectifs : 1. Renforcer la capacité collective du Réseau des Crefad à inscrire des actions de recherche dans un temps long en partenariat étroit et multiple avec des universités et organismes de recherche 2. Renforcer la capacité de chaque association membre du Réseau des Crefad à inscrire une dimension « recherche » dans ses actions, nouer ou approfondir des partenariats locaux avec des universités et organismes de recherche, transformer son terrain et les problèmes inhérents en objets de recherche et d'analyse partagés. 3. Valoriser les démarches partenariales de recherche et les travaux de recherche issus des différents projets.	Enca pacitation, innovation sociale
Réseau des Cafés Culturels et Cantines Associatifs (RECCA)	Soutien aux cafés et cantines adhérents au réseau	Recherche-action	Créer un service recherche-action avec une chercheuse à temps plein, piloté par un comité scientifique composé des représentants de nos partenaires structurels (Universités, centre de recherche) en lien avec des collectivités territoriales : animation du réseau mixte, montage de projets.	Innovation sociale
Réseau national des Maisons des associations (RNMA)	Soutien au développement des maisons des associations sur l'ensemble du territoire (conseil et accompagnement des collectivités dans le projet)	Recherche-action sur la vie associative	mutualiser l'analyse des bases de données locales • accompagner les membres pour animer un laboratoire des transformations numériques à l'échelle inter-régionale • développer des partenariats locaux avec le monde académique et universitaire • coordonner une recherche-action pour analyser les différentes typologies de structuration des tissus associatifs locaux.	Intermédiaire de transitions

Solidarity, Equity, Empowerment, Développement (SEED)	Les architectes et urbanistes de SEED proposent aux pouvoirs publics, aux associations et aux entreprises une méthodologie d'intégration et de mobilisation des habitants et des populations les plus vulnérables dans les projets d'éco-construction et d'urbanisme. Ils assistent les prestataires dans la conception, la rédaction, et la mise en oeuvre du projet.	Innovation sociale et intermédiaires	Structurer un pôle de recherche pour renforcer les capacités d'expertise de l'association, diffuser ses méthodes dans d'autres associations, et construire une communauté épistémique/de pratique sur la participation habitante. Actions en interne (créer une méthode pour le diagnostic) et en externe (création d'un groupe de travail mixte chercheurs/association/collectivités territoriales).	Intermédiaire de transitions
Tela Botanica	Animation d'une plateforme collaborative de botanistes impliqués dans divers projets de recherche participative	Phénologie, sciences naturelles	L'association pilote plusieurs programmes de recherche participatives dont l'Observatoire des Saisons en partenariat avec le CNRS. Elle gère des bases de données botaniques. Elle organise également des rassemblements et autres événements, pour lesquels elle mobilise et soutient des chercheurs dans les activités de communication et vulgarisation.	crowdsourcing
Transversale des Réseaux Arts Sciences	Comprendre les impacts des projets arts sciences et terrestres dans l'éducation populaire et culturelle.	Innovation sociale et intermédiaires	Réalisation d'une enquête à l'échelle nationale sur la multiplicité des acteurs art/science, et structuration d'un réseau.	Innovation sociale
Tremolino	Accompagner des artistes dans le développement d'une carrière territoriale	Sociologie	Développer une activité de recherche-action sur la thématique des transitions écologiques et solidaires dans la filière des musiques actuelles.	Innovation sociale
Union régionale pour l'habitat des jeunes de Nouvelle-Aquitaine (URHAJ-NA)	Créée en 1981, l'URHAJ Aquitaine a pour objectif d'accompagner ses 13 adhérents	Sociologie, politique	Produire une connaissance des situations de jeunesse pour comprendre l'articulation entre les parcours résidentiels et leurs parcours professionnels; 2. créer un espace d'échange entre les acteurs impliqués (acteurs public, associations); 3. soutenir la capacité des associations à expérimenter avec les jeunes.	Innovation sociale
Université rurale Quercy-Rouergue	Centre de ressources et de formation au service des associations d'un territoire (deux départements).	Recherche-action	Coordonner un projet de recherche-action sur 5-6 terrains de recherche sur les locaux et les lieux animés par des jeunes.	Innovation sociale



Tableau 3: Profils des salariés bénéficiant du Fonjep-R

Organisation de rattachement	Titre	Année d'entrée en fonction	Genre	Age	Diplôme	année d'obtention	discipline
AFA	coordinateur national de la recherche participative	2021	F	Non assignée	Masters 2 pro	Non assignée	mediation scientifique
AFUPP	Non assignée	Non assignée	F	Non assignée	Non assignée	Non assignée	Non assignée
ALIS	Animatrice de projets émergents	2019	F	Non assignée	Masters 2 pro	2014	Expertise Economique des Politiques et Projets de Développement
APPUII	coordinateur	2016	M	32	PhD	2019	études urbaines
ATD-Quart monde	Doctorante	2015	M	30	Masters 2	2016	philosophie
ATTAC	responsable de l'expertise et des publications	2019	M	27	Masters 2	2019	IRIS
Biooccitanie	Non assignée	2020	F	Non assignée	PhD	2016	Sociologie
CREA	Chargée de mission Science participative	2018	M	Non assignée	PhD	2017	Ecologie
Crefad Loire	Directrice	Non assignée	F	Non assignée	Non assignée	Non assignée	Spécialité Conduite des Projets Environnementaux
Ecocene	médiatrice scientifique	2019	F	33	PhD	2014	Chimie analytique
Ecocene	directrice	2006	F	Non assignée	Non assignée	Non assignée	Non assignée
Evaleco	Non assignée	Non assignée	M	Non assignée	Non assignée	Non assignée	Non assignée
Fab lim	Responsable développement, ingénieure de projets de recherche participative sur la transition agroécologique et alimentaire	2018	F	38	Thèse professionnelle sur la conception et la stabilisation de modèles	2017	Ingénieure Agro puis Montpellier Business school
FAP	Responsable du Pôle Recherche France	Non assignée	M	Non assignée	Non assignée	Non assignée	Non assignée
GODS	Chargé de missions - géomaticien	2016	M	38	PhD	2009	Ecologie comportementale
Hotel Pasteur	Non assignée	Non assignée	F	Non assignée	Non assignée	Non assignée	Masters Géographie
IFJD	directrice	2013	F	40	PhD	2017	Droit public

La critic	Directeur et fondateur	2015	M	40	PhD	2012	Sociologie
La Fonda	coordonnateur des programmes	Non assignée	M	37	Non assignée	Non assignée	Masters philosophie
Lecture jeunesse	directrice	2010	M	41	PhD	2005	Littérature & Civilisation française
Les petits deb	coordinatrice territoriale	2016	F	26	Masters 2 R	2016	Informatique
Les Pétolettes	Fondatrice	2020	F	Non assignée	licence pro + DU	2019	Développement local et animation culturelle
Mouvement associatif	Chargé de mission playdoyer	Non assignée	M	Non assignée	PhD	2016	Sciences politiques
MPOB	Chargée de mission ethnologie	2018	F	34	Masters 2 recherche	2010	ethnologie
Picardie Nature	Chargé d'étude naturalistes	2017	F	27	Masters 2	2015	Génie Ecologique
Ping	Chargé de développement	Non assignée	M	46	Masters 2	2018	VAE Culture, civilisations et Société
Réseau créfad	Animateur de réseau	Non assignée	M	Non assignée	Ingénieur	1995	ENITA
RNMA	Chargé de missions - projets	2012	M	36	Masters 2 pro	2007	Institut d'études européennes
SEED	Co-responsable du pôle « Co-construction territoriale »	2017	F	28	Masters 2 recherche	Non assignée	Géographe urbaniste
Tela Botanica	oordinatrice de programmes de recherche participative	2017	F	28	Master 2 pro	2015	Développement Durable Aménagement
Trempolino	coordinateur des relations aux universités	Non assignée	M	Non assignée	PhD	2002	Sociologie
URHAJ	Chargé de développement	2020	M	Non assignée	Masters 2 pro	2008	stratégie de développement social
URQR	coordinateur de recherches-actions	Non assignée	Non assignée	Non assignée	Masters 2	2012	Sociologie (thèse en cours)

## 8. Exemples de cas

Dans cette section, nous présentons quelques exemples représentatifs de la diversité des associations et de leurs rôles dans les processus de recherche participative. L'association fédérative des Universités populaires de parents (AF-UPP) a mis au point des outils de croisement des savoirs au service des parents, le Fonjep-R lui permet de généraliser cette expérience au niveau national. Alternatives pour des projets urbains ici et à l'international (APPUII) est également dans une dynamique de généralisation de ses activités. Evaleco anime un tiers-lieu de recherche et d'innovation, le Fonjep-R permet d'élargir ses collaborations avec tous les acteurs du territoire au service des transitions. La maison du patrimoine oral de Bourgogne (MPOB) est un centre de ressources pour une vingtaine d'associations dans un territoire hyper rural. Le Fonjep-R lui permet de s'affirmer en tant que partenaire légitime au sein du réseau des ethnopoles, un label garant de l'excellence de ses activités de recherche, d'information et d'action culturelle, autour du patrimoine culturel immatériel. Enfin, Fablim est un agent intermédiaire dans le secteur de l'agroécologie. Le Fonjep-recherche lui permet d'affermir ses partenariats avec les acteurs du territoire au service de l'innovation sociale.

### a. L'association fédérative des Universités populaires de parents (AF-UPP)

L'association fédérative des Universités populaires de parents (AF-UPP), a été créée en 2020 pour regrouper les UPP. Ces universités sont des dispositifs de recherche-action expérimentés au sein de l'Association des collectifs enfants parents professionnels (ACEPP) pour accompagner des parents dans leur questionnement éducatif. L'AF-FUPP fédère les UPP constituées par des collectifs (type centres sociaux). Elle forme et accompagne les animateurs des UPP. Sa gouvernance est paritaire avec 4 collèges (parents, ACEPP, professionnels du travail social, et fédérations membres de l'AF-FUPP). Les UPP sont reconnues par les institutions (CNAF, Ministères des solidarités, et de l'éducation nationale).

Une méthode de croisement des savoirs a progressivement été mise au point à partir d'une première expérimentation avec 5 groupes de parents en 2005. Cette expérimentation a consisté à inciter des parents à participer à un groupe de partage d'expériences, les aider à dégager une problématique commune, mobiliser des chercheurs pour apporter des outils de recherche (et non des connaissances scientifiques sur le sujet étudié), accompagner la dynamique de recherche, et organiser la restitution des résultats. En 2008, les cinq premières Universités Populaires de Parents présentent le résultat de leurs recherches à Sciences Po et publient un ouvrage : « Des parents acteurs, chercheurs et citoyens », éditions Chronique Sociale. Depuis, quatre ouvrages et autant de colloques ont été produits. Les colloques réunissent des associations, des professionnels et des institutionnels (ministères, collectivités territoriales, CAF, etc).

L'AF-UPP intervient dans les formations de professionnels sur les questions relatives à la participation des parents, aux démarches participatives, à la relation parents-professionnels. Depuis l'an dernier, l'AF-UPP travaille avec un organisme de formation dans le domaine du travail social de la région de Lyon, pour influencer sur le contenu des formations dispensées aux professionnels et construire un curriculum de formation des parents au métier de formateur. Dans la Région Lyonnaise, il s'agit des formations dans le domaine du Handicap, suite à l'UPP qui a eu lieu sur ce territoire.

Le Fonjep-Recherche a pour objectifs de capitaliser sur 20 ans d'UPP. Lors d'un premier séminaire en avril 2022, les membres du réseau ont tenté de dégager de nouvelles questions sur les

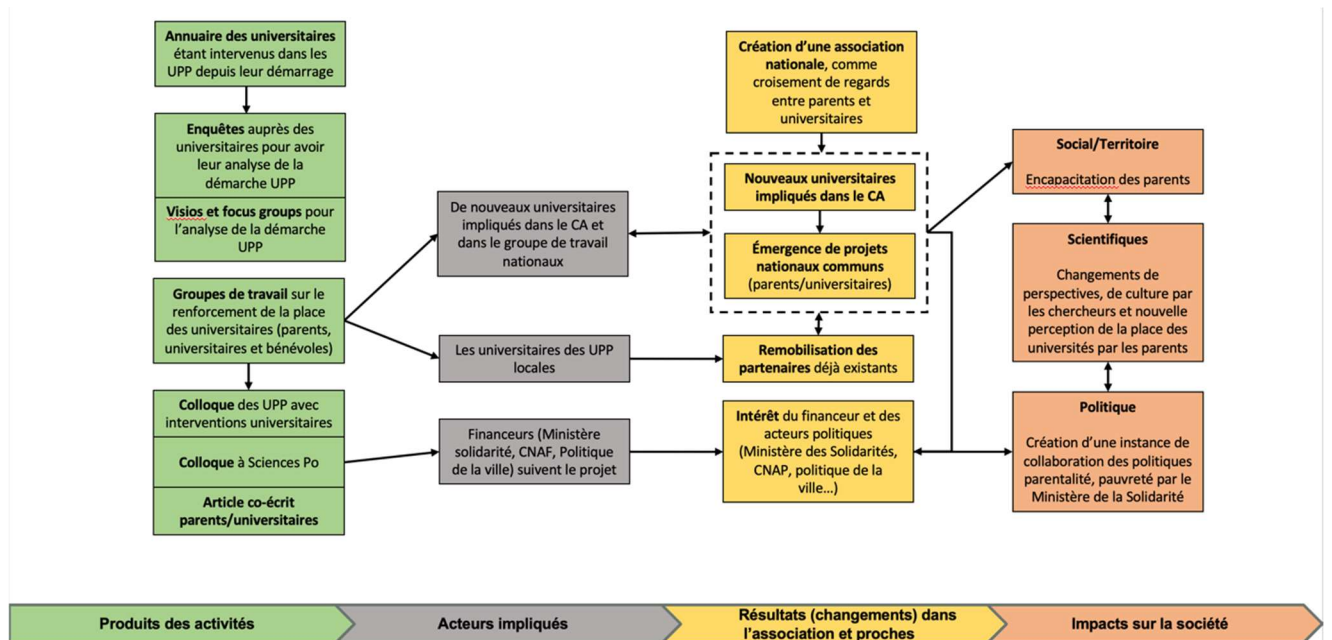
thématiques explorées lors de précédentes UPP et en fonction de l'actualité. L'enjeu est de pouvoir intervenir dans le débat public sur des questions comme le handicap, l'éducation, la pauvreté, et le rapport aux nouvelles technologies. Le conseil scientifique nouvellement formé les accompagnera dans cette démarche, non plus uniquement en termes de méthode, mais aussi pour mettre en place des recherches actions.

L'AF-UPP espère par leurs actions pouvoir changer le regard des professionnels sur les parents. La CAF d'un département, ayant eu connaissance des travaux menés par l'UPP, a proposé aux parents de contribuer à la rédaction d'une plaquette destinée aux familles bénéficiaires des allocations familiales. Cette collaboration inhabituelle était clairement indiquée sur la plaquette. De même à Toulouse, changer aussi le regard des professionnels sur les parents. Dans la région toulousaine, l'UPP a été invitée à rejoindre le comité d'organisation des rencontres annuelles « ville et handicap » organisées par la Ville en lien avec le département et la CAF. C'est aussi une forme de reconnaissance de leur capacité à animer des évènements au cours de ces journées.

L'association a participé aux Etats généraux du travail social, et des parents siègent au Conseil national de Lutte contre les exclusions.

Les activités réalisés grâce au Fonjep-recherche semblent avoir attirées l'attention de certains acteurs politiques tels que le Ministère de la solidarité ou la CNAF. En résulte l'idée de la création d'une instance de collaboration des politiques parentalité/pauvreté par le Ministère de la Solidarité. Ce changement politique est l'un des premiers impacts à long terme observable produit par le Fonjep-recherche.

Figure 1 : Chemin d'impact de l'AF-UPP



## b. Alternatives pour des projets urbains ici et à l'international (APPUII)

A l'origine, ce sont des habitants d'un quartier de Poissy qui sont venus chercher des architectes de l'école d'architecture de Paris-La Villette parce qu'ils n'avaient pas été associés au projet de démolition de leur quartier. Deux enseignantes ont fait travailler leurs étudiants sur le projet pour le comprendre et ensuite, construire un projet alternatif avec les habitants. Cette expérience a duré 7-8 ans. Cette même enseignante a porté un PICRI sur ces questions de coproduction de l'urbanisme avec des habitants d'Ivry. A l'issue du colloque de restitution, les participants aux deux projets ont décidé de créer une association. Depuis sa création en 2012, les demandes n'ont cessé d'augmenter.

APPUII compte aujourd'hui 3 salariés, une quarantaine de bénévoles dont 1/3 sont des chercheurs et des étudiants, 1/3 des habitants de quartiers populaires, et 1/3 de professionnels de la ville : juristes, architectes, urbanistes, paysagistes, économistes du bâtiment... qui apportent leurs compétences techniques. APPUII travaille aussi avec un réseau d'écoles d'architecture qui met en œuvre des formes de pédagogie coopérative, qui visent à mettre des étudiants au service des habitants de quartiers pour qu'ils réalisent leur projet de fin d'études sur des cas réels. Lorsque qu'une réhabilitation est mal faite à un endroit, APPUII lui demande une contre-expertise de la réhabilitation et d'envisager un projet alternatif avec les habitants de l'immeuble en question. Le même type de partenariat est en cours de construction avec des masters d'urbanisme.

APPUII a des liens étroits avec l'ESR. Son actuel directeur est chercheur associé au LAVUE où il a réalisé sa thèse. Il participe à une ANR "Co-production sociale de la ville et recherche citoyenne. Regards croisés sur les quartiers populaires et précaires en France et au Brésil" (CoPolis).

APPUII pilote 3 projets :

1. Un observatoire des transformations urbaines et sociales du territoire de Plaine Commune, autour de l'intercommunalité de Saint-Denis. Il s'agit d'une cartographie globale des projets d'urbanisme en cours.

2. Une étude du renouvellement des formes de solidarité dans le cadre de la crise sanitaire, dans 5 villes des Yvelines. L'association a mis un chargé de mission sur le sujet, recruté une stagiaire, et formé un conseil scientifique formé de chercheurs et de non-chercheurs (des acteurs de ces solidarités, des professionnels et des institutions publiques de ces territoires). L'ANCT a été associée car l'APPUII a été mentionnée dans un récent rapport sur les quartiers de politique de la Ville. Ce projet a permis de développer des coopérations avec des chercheurs de l'ESS et de l'innovation sociale.

3. Des collaborations participatives mais qui n'engagent pas la participation des habitants afin d'évaluer le coût de la destruction des solidarités lors de la séparation des gens d'un quartier, et le coût énergétique d'une démolition/reconstruction.

Le Fonjep-R permet donc à APPUII de :

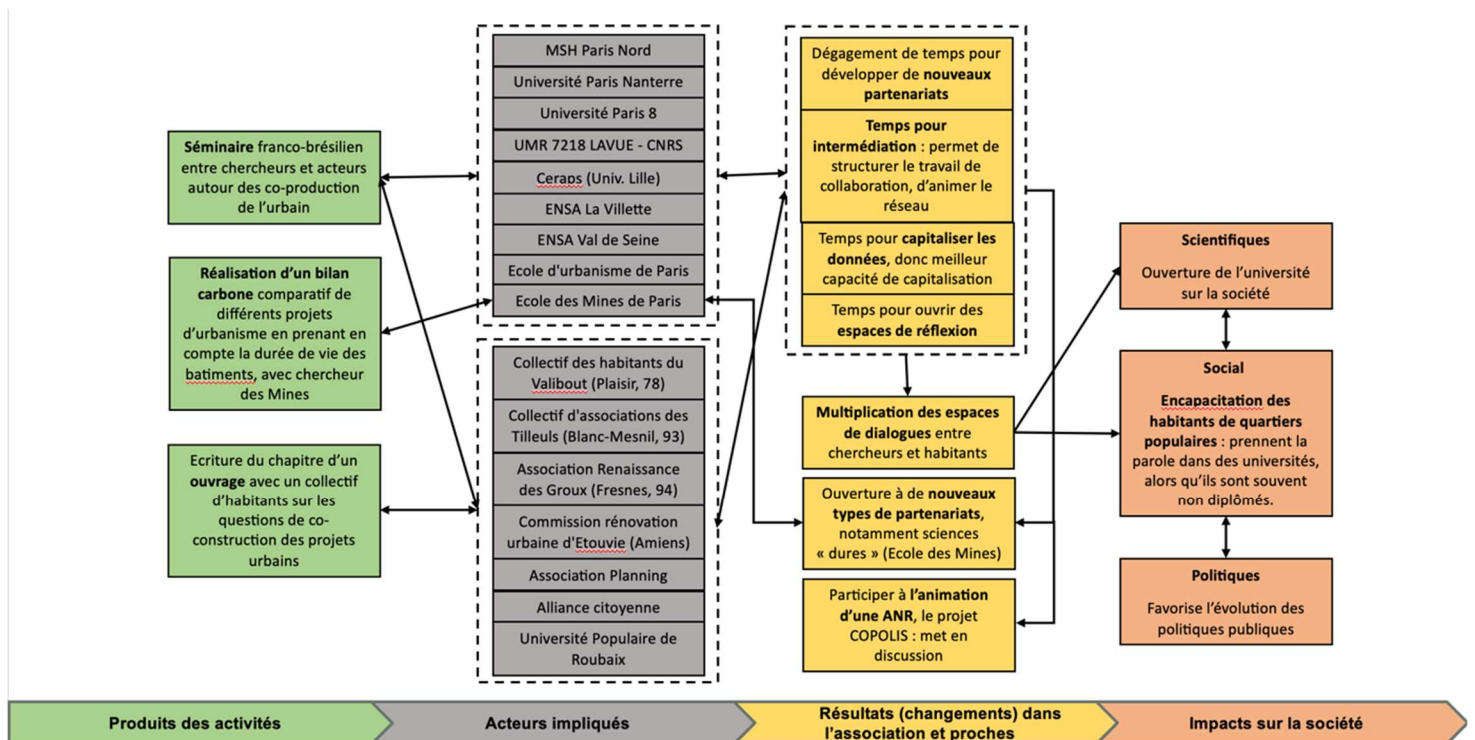
1. Faciliter la capitalisation par la création et le pilotage d'un réseau « un urbanisme partagé » et de divers outils originaux comme une cartographie collaborative (un annuaire des compétences), une radio et des ateliers.

2. Consolider une dynamique de plaidoyer et d'interpellation, pour repenser les manières de faire le projet urbain et agir sur les politiques publiques, et

3. Monter des projets transversaux dans lesquels les dynamiques de mobilisation locale sont mises en réseaux et développer une expertise sur des sujets spécifiques à l'échelle intercommunale et non plus du quartier.

Du fait que les responsables du projet sont principalement des professeurs d'école d'architecture ainsi que des étudiants, la capitalisation des données produites et récoltées est démultipliée. En effet, ces derniers capitalisent dans leur mémoire, ce qui permet d'agir au niveau systémique. Les données sont diffusées au-delà de l'association, et peuvent servir des plaidoyers.

Figure 2 : Chemin d'impact d'APPUII



### c. Evaleco

Evaleco est une association d'éducation populaire pour la transition écologique fondée en 2000 par une enseignante de lycée, sur la base de son expérience de formation-action aux transitions écologiques. La méthodologie est basée sur la mise en relation de chercheurs et de publics diversifiés (jeunes, habitants...) et permet l'inclusion. Elle est utilisée pour accompagner des collectifs (associations, collectivités territoriales, Educ nat...).

Depuis 2015, Evaleco anime un tiers-lieu comportant des espaces diversifiés : jardin, ateliers, résidence sociale, cantine... soutenu par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse. Evaleco assure les liens avec l'ESR, les associations et les individus qui résident sur place. Une coopérative, TETRIS (Transition Ecologique Territoriale par la Recherche et l'Innovation Sociale) assure les relations avec les collectivités territoriales et les entreprises.

Les liens avec l'ESR se font selon deux modalités :

1. La recherche est mobilisée à partir d'un besoin, d'un point de blocage ou d'une opportunité identifiée sur le territoire ;

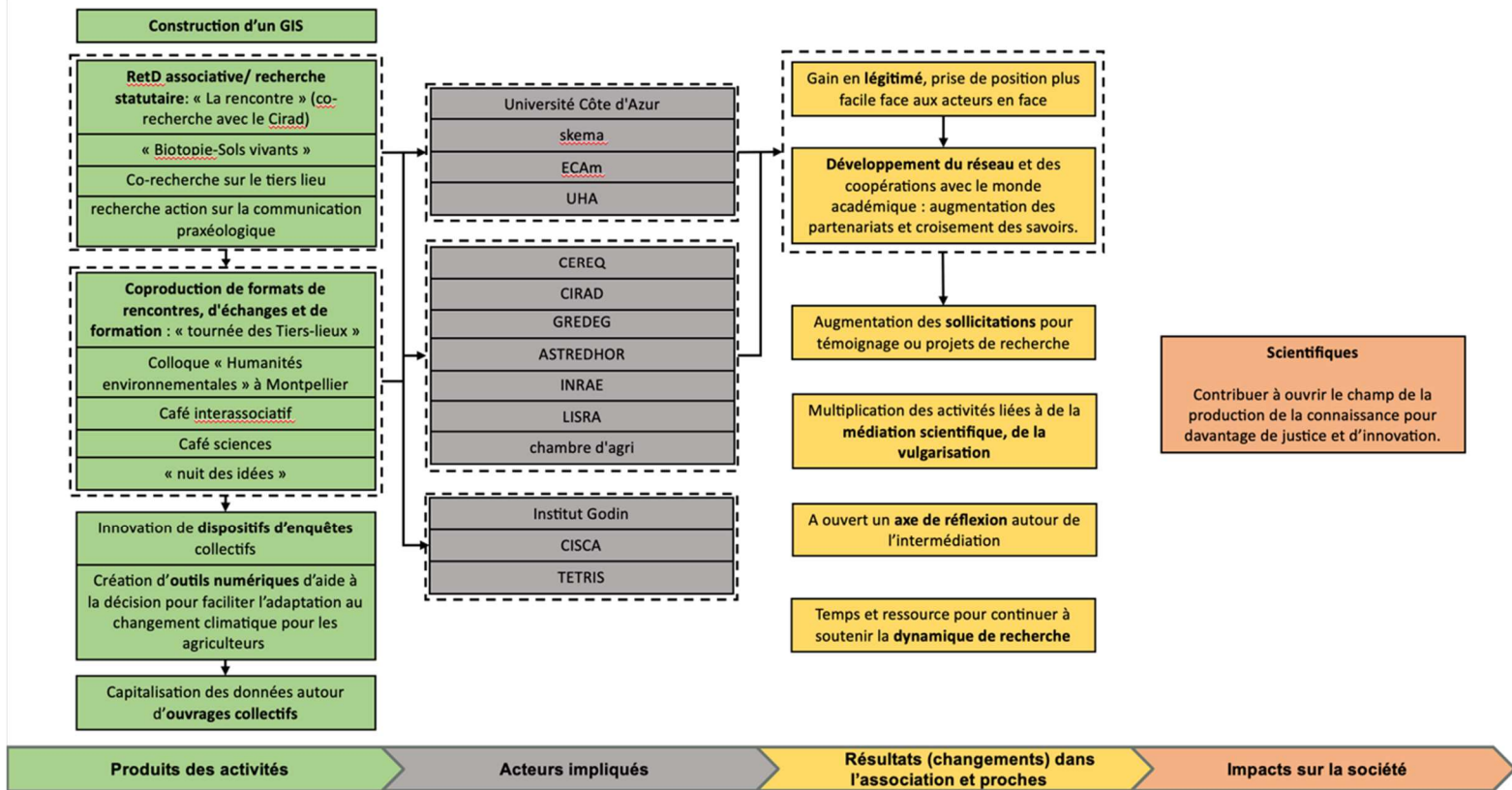
2. Le centre de recherche fait des propositions d'expérimentation aux acteurs de terrain sur des projets en cours. Cette recherche appliquée s'appuie sur des travaux de recherche fondamentale centrés sur les thématiques des communs, du développement durable, de l'Economie Sociale et Solidaire, et de l'innovation sociale. Elle contribue à la création d'outils mis à la disposition des acteurs des projets accompagnés (entrepreneurs, associations, collectivité...).

Le tiers-lieu Sainte Marthe est le centre physique d'un écosystème de recherche-action local. Le Fonjep-recherche a pour but d'animer ce tiers-lieu de recherche et d'innovation tout en développant et structurant une communauté épistémique hybride constituée d'acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et d'acteurs de terrain.

Les méthodologies sont originales et la gouvernance est horizontale. Il y a foisonnement et une constante réflexion basée sur le croisement des savoirs et le "déplacement de posture".

L'écosystème bénéficie d'un soutien des politiques publiques : PTCE, Fabrique de territoire, PQV. EVALECO contribue à la création d'un groupement d'intérêt scientifique (GIS). Celui-ci serait coordonné par deux structures non académiques, et non par le CNRS comme cela a toujours été. L'institut de recherche serait cette fois-ci simplement partenaire. Cette nouveauté montre que certains bénéficiaires du Fonjep-recherche agissent non seulement au niveau local, mais aussi à un niveau plus global, sur les normes et réglementations.

Figure 3 : Chemin d'impact d'Evaleco





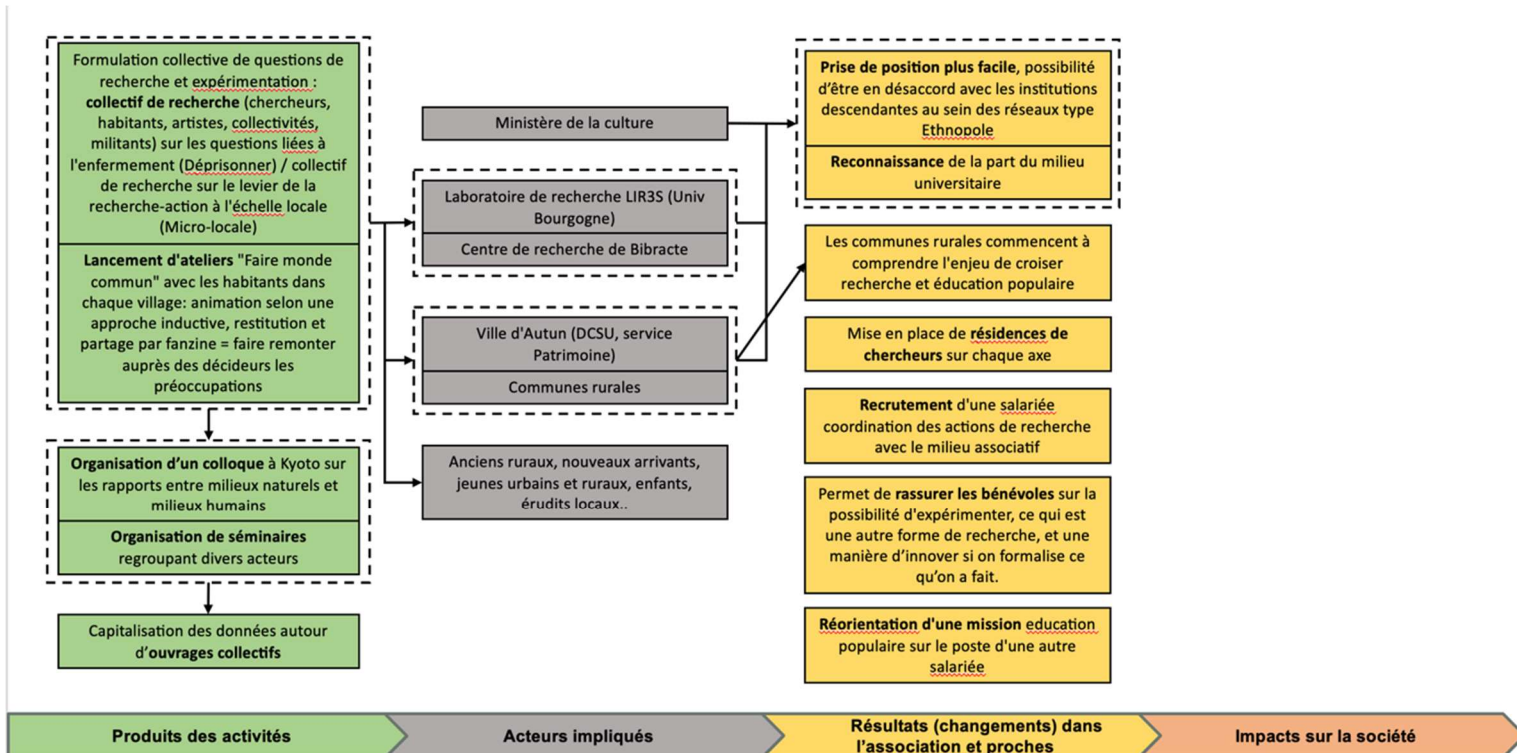
#### d. La maison du patrimoine oral de Bourgogne (MPOB)

La maison du patrimoine oral de Bourgogne (MPOB) fédère une vingtaine d'associations dans un territoire hyper rural (densité la plus faible de France) depuis 2008. C'est un centre de ressources avec des salles d'exposition, un centre de documentation avec des contenus exclusifs, comme des archives sonores inédites, et des travaux de recherche linguistiques sur les langues de Bourgogne et de Franche Comté.

L'association est labellisée Ethnopôle – Pôle National de Recherches et de Ressources en Ethnologie –. Créé par le ministère de la Culture en 1996, ce label est attribué aux institutions culturelles conduisant une politique d'excellence en matière de recherche, d'information et d'action culturelle, autour du patrimoine culturel immatériel. L'objet de ce projet scientifique et culturel, c'est la fabrique sociale orale. Ces fabriques sociales ont pour objectif d'encapaciter des groupes concernés (jeunes maghrébins, éleveurs,...). Le résultat d'une fabrique sociale orale peut être un festival culturel, la conduite d'enquêtes et d'entretiens enregistrés, l'édition d'un magazine, bref des projets tournant autour des cultures populaires existant sur le territoire.

Le Fonjep-R contribue à l'une des fabriques sociales orales de la programmation globale. Cette subvention a d'ailleurs permis à MPOB de légitimer leur rôle dans les recherches participatives, ce qui leur donne aujourd'hui la possibilité d'être en désaccord avec les institutions descendantes au sein du réseau Ethnopôle. Ils influencent ainsi ce réseau, ce qui peut produire à long terme des changements politiques, provenant notamment du Ministère de la Culture.

Figure 4 : Chemin d'impact de la MPOB



## e. Fablim

Fab'lim est un pôle associatif de recherche-action-innovation dont l'objet est de faire émerger et porter des projets partenariaux, en Occitanie et territoires Méditerranéens, en faveur d'une agriculture de territoire, respectueuse des écosystèmes et résiliente au changement climatique, d'une plus grande démocratie alimentaire pour des systèmes alimentaires durables et inclusifs, et d'une plus grande coopération économique entre les acteurs des filières de proximité.

Par son action, FAB'LIM vient renforcer le rôle d'innovation des acteurs dans les territoires (agriculteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, habitants, collectivités, élus, associations, entreprises...). Il encourage les approches participatives et les échanges de pratiques entre différents terrains d'expérimentation. L'innovation sociale est un moteur fort de ses projets, comme vecteur de transformation sociale pour une société plus solidaire, équitable, écologique et citoyenne.

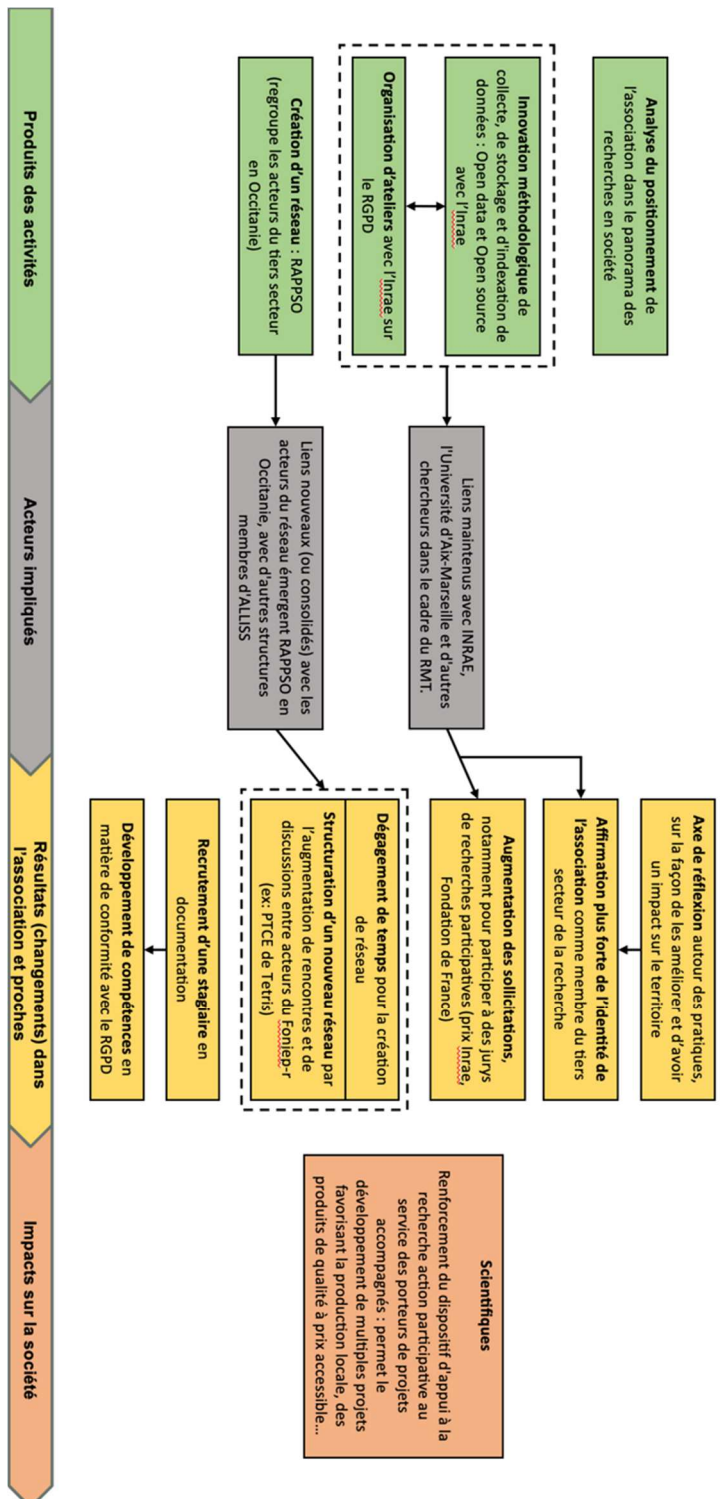
Fablim a été créé par une ingénieure agronome Montpellier SupAgro qui a été directrice de la fédération régionale CIVAM-Languedoc Occitanie pendant 7 ans. Cette expérience professionnelle lui a permis de construire des partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche locaux (Inrae, Institut Agronomique Méditerranéen, université) et en Espagne. En revanche, elle a dû changer d'identité vis à vis de ses partenaires.

Le Fonjep-recherche a pour objectif de :

- Consolider le dispositif d'appui à la recherche action participative sur la transition agricole et alimentaire.
- Formaliser les partenariats stratégiques avec les organismes d'enseignement supérieur et de recherche.
- Accompagner de nouveaux collectifs dans la construction de leur projet de recherche action participative et renforcer la dynamique d'orientation et de mise en réseau des initiatives.
- Renforcer les efforts de capitalisation des savoirs pour en faire des biens communs essaimables.
- Asseoir l'insertion de l'association dans les réseaux de recherche citoyenne à l'échelle nationale.

L'association a également lancé un groupe de travail sur les data au sein de la communauté de pratiques « Fonjep-recherche ». Cette action montre que la subvention a permis aux acteurs de s'entraider et de se former, même lorsqu'ils agissent dans des domaines variés.

Figure 5 : Chemin d'impact de Fab'lim



## 9. Le chemin d'impact

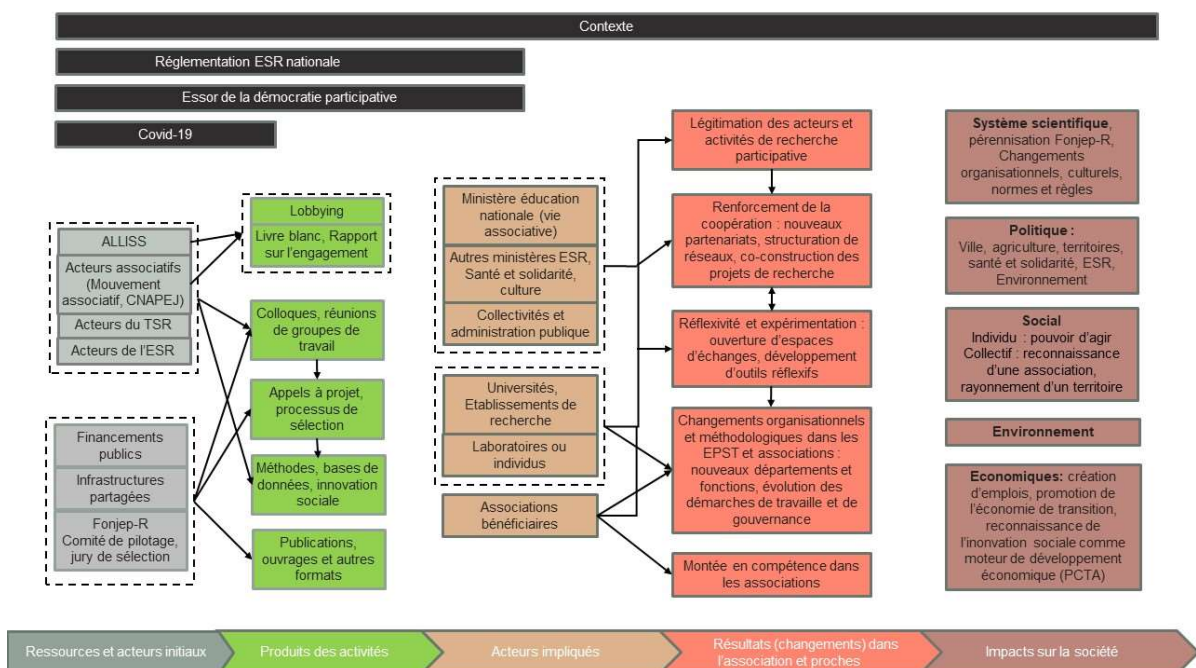
Le **chemin d'impact du Fonjep-R** (fig. 1) représente graphiquement les objectifs de l'expérimentation et les grandes étapes de ce processus. Les barres noires font référence à l'environnement qui conditionne l'expérimentation (détaillé dans le paragraphe a ci-dessous). Les boîtes grises présentent les acteurs et ressources initiaux dont les activités (matérialisées par des flèches) produisent des connaissances traduites dans des objets intermédiaires (boîtes vertes, détaillés dans le paragraphe b). L'esprit général de la méthode ASIRPA consiste à considérer que ces productions ne suffisent pas à produire du changement. C'est leur appropriation par des acteurs nouveaux qui conduit à des changements. La figure 1 identifie les acteurs (boîtes beige rosé, paragraphe c) à l'origine des changements (boîtes orangées, paragraphe d, tableau 4). Ces changements se concrétisent dans des pratiques (organisationnelles, sociales) et dans l'élaboration de nouvelles infrastructures, règles et normes. Ils adviennent au niveau local (dans l'association et chez ses partenaires) ou au niveau global dans les politiques publiques, l'organisation des institutions, et les pratiques dans les organisations... Ces différents changements à tous les niveaux d'un système peuvent avoir des impacts sociétaux à plus long terme (boîtes marron, paragraphe e).

Dans les paragraphes suivants, nous détaillons le contenu des boîtes représentées dans la figure 1 afin de préciser le chemin d'impact du Fonjep-recherche et les freins/leviers de son succès. Ainsi mobilisée, la méthode ASIRPA est donc bien un outil de suivi du Fonjep-recherche. Elle peut également constituer un outil de suivi pour les organisations bénéficiaires et les aider à orienter leurs activités de recherche vers les transformations souhaitées, comme l'illustrent les figures 3 à 7 (section 10).

### a. L'environnement (le contexte)

Le contexte joue un rôle majeur dans une expérimentation et sa potentielle généralisation. Les facteurs de contexte peuvent être internes ou externes :

Figure 6 : Le chemin d'impact du Fonjep-R



- Internes : la composition du partenariat de l'intervention, le niveau de collaboration entre les acteurs, les acteurs leaders, l'accès à des financements additionnels, etc., qui sont liés au montage de l'intervention.
- Externes : le contexte réglementaire, les crises, les tendances de l'économie...

L'expérimentation peut contribuer à modifier ces facteurs ou se contenter de les considérer comme des risques ou des opportunités.

### ***Environnement institutionnel***

Les ressources économiques des associations sont hétérogènes et dépendent notamment des territoires. Jusqu'à la mise en place du Fonjep-recherche, l'Etat ne finançait que la mise en œuvre d'activités socio-culturelles nouvelles par les associations, sans soutenir l'activité de recherche nécessaire au développement de ces activités nouvelles. Par ailleurs, les associations ne sont pas éligibles à la plupart des programmes de recherche (ANR, H2020). Le programme national CO3 (Co-construction des connaissances) co-porté par l'ADEME et plusieurs fondations (2016-), dédié au financement de projets de recherche participative pour les transitions environnementales, fait figure d'exception puisque les projets doivent être coordonnés par des associations. A l'échelle territoriale, les subventions au titre du développement économique privilégient l'emploi, l'entrepreneuriat et l'innovation technique au détriment de l'innovation sociale. A noter certaines exceptions telles que l'AMI piloté par l'université de Lille qui, en partenariat avec la Métropole Européenne de Lille, vise à accompagner des collectifs du tiers secteur des Haut-de France, ainsi que les budgets participatifs de la Région Occitanie qui financent des innovations citoyennes pour les transitions. De plus, les associations sont éligibles aux appels à projets Innov'up de la Région Ile-de-France, mais les financements territoriaux sont soumis aux aléas de la vie politique locale. A cela s'ajoute le fait que les élus ne comprennent pas toujours les opportunités que la recherche participative offre en termes d'innovation (dans les Tiers lieux par exemple) et que des projets font l'objet d'une controverse politique (Picardie Nature).

Le secteur de l'économie sociale et solidaire bénéficie d'incitations à l'innovation avec des soutiens tels que les labels « French Impact » ou « Jeune entreprise innovante ». Les tiers lieux sont également éligibles aux Fabriques de territoire et aux Campus connectés, des financements qui peuvent bénéficier à la recherche participative. Des financements pour la mise en œuvre de pôles territoriaux de coopération économique (PTCE)<sup>4</sup> inscrits dans l'ESS ont progressivement disparu de l'agenda politique et médiatique à partir de 2017. Plusieurs autres expérimentations multi-acteurs sont en cours : 1. les Groupements d'employeurs associatifs et Pôles Territoriaux de Coopération Associatifs (PTCA) dont le premier AP a été publié en 2020 par le Fonjep, 2. le programme Sociopôles expérimenté en métropole lyonnaise et financé par AG2R La mondiale (Résolis numéro 23, 2021), et 3. les appels à projets de recherche médico-sociale de la Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie en partenariat avec l'Institut pour la recherche en santé publique (IReSP)<sup>5</sup>.

Les réseaux des tiers-lieux, soit TILIOS (tiers lieux libres et open source) et France Tiers-lieux (association institutionnelle), bénéficient de financements propres. 1800 TL de co-working et fablabs ont été recensés en 2018 (rapport Levy-Waitz, 2018). Les tiers lieux de recherche et d'innovation n'y sont pas identifiés malgré plusieurs sollicitations de la part d'Alliss pour la création d'une AMI dédiée.

---

<sup>4</sup> Cet arrangement institutionnel est expérimenté par la SCIC Tetrys, dont Evaleco est membre fondateur.

<sup>5</sup> <https://www.cnsa.fr/actualites-agenda/actualites/en-2021-la-cnsa-renforce-son-partenariat-scientifique-avec-liresp> consulté le 21 janvier 2021

L'AMI "fabriques de territoire" a reçu 800 candidatures et sélectionné 170 lauréats, dont 134 projets dédiés aux publics en difficultés. Les objectifs concernent les transitions (énergie, alimentation, travail...) et l'inclusion. Les activités de recherche ne sont pas très visibles. Le conseil national des tiers lieu et l'association France tiers lieux sont des intermédiaires entre les acteurs et l'Etat : construction des référentiels de compétences, animation des réseaux régionaux, et diffusion des ressources (y compris celles de terrain comme [movilab.org/wiki/Accueil](http://movilab.org/wiki/Accueil)). Un rapport devrait être rendu tous les ans.

Le réseau « *European regions research and innovation network* » (ERRIN)<sup>6</sup> est une plateforme de 120 collectivités territoriales régionales de 22 pays européens qui sont représentés par leurs bureaux bruxellois. Pour ce qui est de la France, 12 représentations dont Bretagne, Occitanie Europe, Hauts de France, Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Centre Val de Loire. La région Occitanie coordonne un groupe de travail sur « innovation et investissement ». Il y en a d'autres : science et éducation pour la société, villes bas carbone...

Malgré l'institutionnalisation des recherches participatives, les chercheurs (et leurs institutions) ne sont pas tous favorables à une reconnaissance des co-recherches qui sont mal connues et font l'objet de craintes (voir le récit de l'innovation). A l'Inserm, Faurisson et col (2016) ont identifié 4 profils de chercheurs en fonction de leurs opinions : les *engagés*, les *pragmatiques*, les *réticents* et les *distants*, illustrant les réticences au changement dans la communauté de chercheurs. Les chercheurs engagés sont les plus favorables. Cet engagement peut prendre des formes extrêmement variées. Certains sont impliqués dans des associations, voire y militent, et interviennent à titre d'expert scientifique. D'autres ont été sollicités par des associations pour apporter des connaissances scientifiques sur les questions qui concernent leur projet associatif et de la réflexivité sur les pratiques. Les derniers utilisent les associations pour accéder aux données nécessaires à la réalisation de leurs protocoles de recherche et à la résolution des questions de recherche qu'ils se posent. Ces dernières recherches ne contribuent pas forcément à la production de connaissances actionnables.

Cependant, l'environnement institutionnel de la recherche évolue. Toute mesure de soutien aux activités de recherche des associations est un agent du changement de posture vis-à-vis d'elles. On pense notamment à la prise de position du conseil scientifique du CNRS vis-à-vis du tiers secteur de la recherche et à quelques projets pour 2021 tel que le tout récent Prix « recherches participatives » organisé par l'Inrae, et l'ouverture des post doc et projets exploratoires de l'Ifris aux co-recherches.

### **Crise COVID**

La crise sanitaire a révélé les difficultés actuelles du secteur associatif tout en montrant sa place essentielle dans la société. Ainsi, les makers se sont engagés collectivement dès le premier confinement pour produire du matériel médical (masques, visières,...)<sup>7</sup>. En réponse à ces initiatives, France Tiers lieux a créé un fonds de soutien d'urgence « Makers contre le Covid-19 », abondé par la Fondation de France, dont ont bénéficié 43 structures.

Du point de vue de l'expérimentation Fonjep-recherche, les lauréats font un bilan plutôt positif de la première année sous Covid. Les périodes de confinement ont partiellement freiné les avancées dans les recherches en cours et la dynamique partenariale, mais elles ont été propices à la réflexivité et à de nouvelles manières d'agir. Après le confinement, c'est un double mouvement contradictoire :

---

<sup>6</sup> <https://errin.eu/members/pays-de-la-loire-europe> consulté le 4 février 2021

<sup>7</sup> <https://www.makery.info/2020/12/02/les-laureats-du-fonds-maker-contre-le-covid-19-de-france-tiers-lieux-et-de-la-fondation-de-france/> consulté le 15 décembre 2020

d'un côté la pression pour « rattraper » le temps perdu au printemps, multiplier les réunions et les projets, d'autre part une difficulté à remplir toutes les conditions de sécurité sanitaire (réelle ou fantasmée), de la peur parfois, de la surinterprétation des consignes qui compliquent et alourdissent le travail. Voici quelques témoignages rassemblés lors des focus groups de mai 2022 :

- La Critic : le travail de terrain dépendait de l'actualité en termes de confinement, couvre-feu.... De ce fait, l'association a été dans l'obligation de réaliser des actions dans l'urgence à la rentrée, laissant le travail de recueil des données d'enquête au second plan.
- Ping : « D'une certaine manière, nous avons pu avancer en interne à travers une réflexion autour du projet associatif permettant d'intégrer cette dimension de laboratoire permanent et de lier plus finement notre travail de recherche et notre action d'éducation populaire. »
- Tiers lieux : fermeture des activités et baisse des revenus. Besoin d'adaptation pour articuler distanciel et présentiel. Expérimentations en cours d'un tiers lieu sans mur. Partage de ressources en ligne.
- Crefad : Adaptation par la mise en place de nouveaux outils, ce qui a entraîné la mise en place de séminaires en visioconférence, avec parfois des produits intéressants en termes de partage et de constitution d'une culture commune (Crefad, à approfondir).
- Développer des outils et des méthodes adaptées au contexte sanitaire actuel en croisant des ateliers en présentiel et en distanciel.

Les associations les plus dépendantes des financements sur projets pourraient être les plus impactées par les conséquences économiques de la crise. En effet, les projets ont été arrêtés, les salariés en chômage technique. Des mesures d'accompagnement ont été mises en place (cf webinaire organisé par Le mouvement associatif et France active, le 19 janvier 2021). Ces mesures suffiront-elles ?

## b. Productions au cours du processus expérimental (résultats)

### ***Les productions du COPIL***

L'expérimentation du Fonjep-R a mis en évidence un certain nombre de difficultés que le COPIL a résolues en chemin jusqu'en juin 2021, date de sa dernière réunion (section 12 b). Pour ce faire, il a modifié le texte de l'appel à proposition, et produit des outils de formation des membres du jury. Le présent rapport et les articles scientifiques sont également des productions du COPIL, dont les impacts restent à identifier.

- Organisation du processus de sélection par le COPIL
- Organisation de trois réunions de la communauté Fonjep-R (demi-journée en distanciel, cause COVID)
- Production d'outils de formation des membres du jury (FAQ, réunion préliminaire)
- Rédaction de deux rapports d'expérimentation
- Rédaction de deux articles sur l'enquête sur les activités des bénéficiaires du Fonjep-R (ils sont co auteurs du second en cours d'écriture). Ces travaux seront présentés dans les réseaux scientifiques.

### ***Les productions des bénéficiaires du Fonjep-recherche***

Pour servir les objectifs affichés dans leur projet, les salariés ont mis en place un large éventail d'activités. Celles-ci ont pour but de créer/ animer des réseaux hybrides, et de diffuser les connaissances produites dans des projets antérieurs.



- Organisation de colloques, séminaires hybrides et autres évènements.
- Organisation/animation de groupes de travail (comité scientifique, groupe recherche-action)
- Création de nouveaux dispositifs : espace d'échange de pratiques, enquêtes et observatoires (OLVA), outils pour le croisement des savoirs (Ethnopoie MPOB)
- Capitalisation autour d'ouvrages et d'articles collectifs
- Mise en œuvre de nouveaux projets de recherche et d'innovation
- production et circulation de ressources : vulgarisation scientifique, édition d'ouvrages,
- mise en lien de collègues de l'association avec d'autres associations, un laboratoire de recherche : création ou élargissement de réseaux
- Participation à des réseaux (IFMA, Assises Alliss, RIHEPS...)
- Animation d'un tiers lieu, d'une communauté de bénévoles, d'une plateforme collaborative
- Organisation d'une formation (avec des chercheurs)

### c. Les acteurs impliqués

Ce sont les acteurs qui contribuent à l'expérimentation, y compris partenaires des associations bénéficiaires du Fonjep-R. Au cours de notre enquête, nous n'avons approché que les organisations directement impliquées dans l'expérimentation, à savoir le COPIL, les jurys de sélection, et les membres de la communauté des lauréats Fonjep-R 2019 et 2020. Nous avons prévu d'enquêter auprès de chercheurs partenaires, ce qui n'a été réalisé que lors d'échanges informels sur les terrains d'observation participante, et n'a pas permis d'évaluer les transformations chez les partenaires. Ce travail d'enquête devrait aussi être enrichi de l'avis des acteurs impactés positivement ou négativement par l'expérimentation tels que les bénéficiaires du projet ou du service innovant, les professionnels du domaine concerné ou d'un territoire, et les membres des collectivités territoriales ou d'organismes publics ou parapublics porteurs de politiques publiques ou actifs dans le domaine concerné, ou dans les recherches participatives : CO3 Ademe, Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie, CNAF, CNAP, Politique de la Ville,... voire des grandes entreprises qui agissent par le biais de fondations, et de mécénat de compétences...

### d. Les changements observés à court terme (impacts 1)

Dans ce paragraphe, nous présentons les changements identifiés avec les Fonjep-R et les membres du COPIL, en particulier lors de 5 séances de focus groups en mai 2022 et dans le cadre d'une enquête complémentaire réalisée en juin 2022 à la demande du Fonjep (tableau 4 et fig. 2). Les effets du Fonjep-R se traduisent dans une plus grande légitimité des associations vis-à-vis des laboratoires, un renforcement de la coopération, des changements organisationnels et méthodologiques au sein des associations, et la mise en œuvre de démarches réflexives et d'expérimentation. D'une part, le Fonjep-recherche a rendu visibles les intermédiations de recherche. Cela, même pour les associations qui avaient postulé au Fonjep-R parce qu'elles « faisaient cela depuis toujours ». De ce fait, les bénéficiaires ont plus de facilité à assumer leur démarche et sont de plus en plus sollicités par le monde de la recherche. Par exemple, PING été invité pour la première fois à co-organiser un séminaire avec des chercheurs. En découle un renforcement de la coopération par le développement de nouveaux partenariats et la structuration de réseaux : création de groupes de travail hybrides, d'un conseil scientifique (ou intégration de scientifiques au CA). Vis-à-vis des institutions, le Fonjep-R s'est révélé un effet levier à d'autres sources de financement (figure 2). D'autre part, cette subvention a permis aux associations de consacrer du temps pour être en veille sur des opportunités, pour rédiger des



dossiers, pour nouer des partenariats, et d'ouvrir ou de développer des espaces d'intermédiation. Les bénéficiaires du Fonjep-R ont élargi les réseaux préexistants, en ont créé de nouveaux et ont pu participer à d'autres. Cela a entraîné de nouveaux projets de recherche, des changements organisationnels et méthodologiques dans les EPST et associations, notamment à travers une évolution de la gouvernance et des modifications dans les démarches de travail. Inutile de préciser que le fait de disposer de temps salarié à consacrer à la recherche a entraîné une montée en compétence des salariés et des associations. La fonction d'intermédiation est même parfois identifiée comme un poste, elle a pu être caractérisée et intégrée au projet associatif. Nous tenons cependant à préciser que, tout comme pour la fonction d'animateur socioculturel, toute tentative de cadrage professionnel risque d'appauvrir les intermédiations qui évoluent dans le temps, en fonction du projet associatif et de l'écosystème dans lequel l'association s'insère.

Le Fonjep-R a renforcé le capital social, les savoir-faire, le carnet d'adresse et un « sentiment d'autorisation » de ses associations bénéficiaires. Nous avons cependant noté qu'un nombre important de salariés Fonjep-R a changé d'affectation avant la fin de la période de 3 ans. On peut donc en conclure que cette subvention ne contribue pas à stabiliser ces salariés hautement qualifiés (bac +5, voire doctorat). On peut s'interroger sur la place de ces fonctions dans la trajectoire des jeunes docteurs, et sur la nécessité d'accompagner les associations dans leur recrutement. C'est d'autant plus important que le turn-over pourrait compromettre l'avancée des projets lancés par les associations dans ce cadre. Or, ces projets contribuent non seulement à capitaliser les innovations sociales et les savoirs produits en les valorisant dans les réseaux associatifs, mais aussi à structurer les liens d'une association avec la recherche. D'ailleurs, les associations bénéficiaires ont mis en place ou renforcé une gouvernance hybride. Elles ont invité des « passeurs » à représenter la recherche institutionnalisée en son sein (conseil scientifique, conseil d'administration...). Ces passeurs revendiquent la formalisation de partenariats de recherche : co-publication, règles de dédommagement du travail des bénévoles, partage des données... Toutes ces expérimentations contribuent à changer les manières de faire et facilitent les apprentissages organisationnels dans les réseaux hybrides associations/recherches/pouvoirs publics. Les associations contribuent aux changements en détournant des dispositifs non adaptés à leur situation et/ou en participant à des groupes de travail. En s'engageant dans un réseau tel que la plateforme multiacteurs Alliss, certaines associations peuvent contribuer à mettre en place ou faire évoluer les cultures, les règles et les normes de coopérations du TSR avec l'ESR (conventions, SCIC TSR-public, CIFRE associatif, gouvernance...) et les politiques publiques en faveur de la reconnaissance de la recherche et développement dans les activités des associations.

Le Fonjep-recherche est un puissant levier pour développer les recherches participatives. En légitimant le rôle des associations, les acteurs de la recherche (chercheurs, laboratoires, universités et écoles), les collectivités, mais aussi certaines instances décisionnaires telles que le Ministère de la Santé et des Solidarités, le Ministère de la Culture, des collectivités ou administratives telle que la CNAF, reconnaissent le tiers secteur comme un acteur de la recherche et de l'innovation. Certains Fonjep-R ont été invités à siéger dans d'autres jurys de sélection de projets de recherche participative sur d'autres territoires. Des représentants d'associations (souvent le titulaire du Fonjep-recherche) participent également à la gouvernance d'instances nationales (Observatoires des saisons, Vigie Nature, réseau des ethnopoles, Conseil national des tiers lieux) ou locales (universités et collectivités territoriales). Ils y instillent une culture des recherches participatives dans les EPST et gagnent en crédibilité et en légitimité non seulement dans le milieu scientifique, mais aussi auprès des acteurs locaux et de l'administration publique.

Cet effet levier est amplifié par les deux dispositifs d'accompagnement inclus dans l'appel à projets Fonjep-R qui permettaient aux participants d'acquérir une culture commune : l'animation d'une communauté de pratiques et l'accompagnement du COPIL à l'aide d'une méthode permettant de maximiser les impacts d'une expérimentation. Des travaux récents avec des porteurs de projets/programmes de recherche en agriculture (van Dies, sous presse) suggèrent que l'usage d'ASIRPart dans les processus de recherche participative contribue à transformer les représentations des acteurs. La méthode permettrait de passer d'une vision linéaire des processus d'innovation dans laquelle des scientifiques produisent des connaissances transférées à leurs utilisateurs, à une vision systémique dans laquelle des réseaux hétérogènes d'acteurs co-produisent des connaissances pour la résolution de problèmes (savoirs d'action). Dans le cas du Fonjep-R, l'animation de la communauté de pratiques, et donc notamment d'ASIRPart, a été compliquée par les différents confinements et les incertitudes liées aux changements institutionnels au sein de la DJEPVA. Ainsi les premiers travaux sur les modalités de formation aux intermédiations de recherche n'ont pas donné de suite. Il était prévu que les premiers lauréats intègrent le jury en 2022. Pour autant, les salariés Fonjep-R se sont emparés de la communauté. Récemment, Fablim a mobilisé ses collègues pour organiser une réflexion autour des datas. Deuxièmement, des activités de médiation scientifique conduites en dehors de toute démarche participative ont été sélectionnées, parfois au détriment de projets répondant mieux aux attendus de l'appel à projet, mais mal compris par le jury. Ces « erreurs » illustrent les négociations entre le paradigme dominant dans le monde de la recherche, fondé sur la croyance que seule la Science produit des connaissances, et celui qui sous-tend les recherches participatives, à savoir la co-construction des savoirs pour l'action. Ce paradigme pourrait fonder un champ d'action stratégique autonome avec des valeurs, règles et normes propres (Joly, 2020). Cela implique l'évolution concomitante des institutions<sup>8</sup>. Actuellement, l'identité professionnelle des chercheurs est fondée non seulement sur l'obtention d'une thèse, mais aussi sur la nécessité d'exercer son métier dans des laboratoires de recherche publics ou privés, et non pas dans des associations. Pour autant, les règles évoluent. En juillet 2022, l'ANR a transformé ses règles de financement, permettant aux associations d'accéder à des financements à coût complet dans les appels à projets " science et société ". Les associations ont accueilli cette évolution avec soulagement car elles peuvent désormais bénéficier d'un financement à 50 % de leurs dépenses salariales dans les projets de recherche participative. Le Fonjep-R apporterait alors le co-financement. Si certaines associations acceptent les règles que leur imposent leurs partenaires académiques, d'autres les transforment ou les détournent. Ainsi, MPOB détourne la notion d'ethnopoie en tiers lieu de recherche. Tela Botanica est co-fondatrice du GDR Parcs et Evaleco contribue à la constitution du GIS "Agir par la recherche pour des transformations sociétales justes, démocratiques et écologiques" avec 20 autres organisations dont 4 UMR et plusieurs structures du TSR. Ce groupement d'intérêt scientifique (GIS) devrait être coordonné par 2 structures non académiques, une première. Ces tentatives ne sont pas toutes couronnées de succès. Par exemple, la SCIC associée à Evaleco ne peut prétendre à co-encadrer une thèse CIFRE. Les associations expérimentent aussi de nouvelles relations avec les universités sur la base de conventions pour l'accès aux bibliothèques, et tentent de formaliser leur participation aux enseignements. Il serait nécessaire de travailler avec elles sur les contrats (en particulier pour ce qui concerne la gestion des données). Nous avons noté que certaines associations étaient reconnues pour leur rôle de gestionnaire de base de données, mais pas toujours pour celui de producteur de ces données (avec des droits spécifiques) ou d'instigateur de nouveaux projets et programmes, ce qui les rend éligible à la gouvernance de ces

---

<sup>8</sup> La loi de programme pour la recherche de 2021 n'a pas introduit le tiers secteur dans les politiques publiques de recherche et d'innovation, mais reconnaît l'existence des recherches participatives.

programmes. De leur côté, les chercheurs académiques plaident pour l'évolution de l'organisation de leur travail. Récemment, plus de 350 organismes de recherche de plus de 40 pays ont signé un accord sur la réforme de l'évaluation de la recherche afin de " maximiser la qualité de la recherche et les impacts qui en résultent ", évaluation qui ne devrait pas seulement reposer sur les facteurs d'impact des publications scientifiques et la production de brevets. Il faudrait également envisager de (trans)former les services juridiques et administratifs des organismes de recherche et des universités qui sont organisés pour des partenariats avec la recherche industrielle et sont fondés sur la propriété intellectuelle et l'open source. Ce sont donc les programmes et les méthodes de formation à la recherche et à son ingénierie qui sont à repenser. Plusieurs associations bénéficiaires du Fonjep-R s'impliquent dans ces programmes de formation.

Tableau 4 : Changements observés par les titulaires du Fonjep-R à T= 1-3 ans

Catégorie de changement	Effet	description (association)
Légitimité	<i>Reconnaissance de l'activité d'intermédiations de R et des compétences</i>	par les chercheurs individuels et par des institutions de recherche (Tela Botanica, Ping, l'Office, RCCA, Réseau des Crefad)
		légitimer la démarche de recherche participative auprès des parties prenantes (Fablim)
		par les citoyens comme une structure de médiation scientifique (Ecocène)
		par les têtes de réseaux (mouvement associatif)
		Rassure les bénévoles sur la légitimité d'expérimenter (MBOP)
		des compétences techniques de gestion de données (GODS)
	<i>augmentation des sollicitations</i>	par le monde académique pour la recherche (évaluation, projets) et la formation (MA HdF, URQR, Evaleco, Fablim, GODS, FAPI, Ping)
		Sollicitation de la part des parties prenantes (Crefad Loire, URQR)
		Envie de poursuivre l'accompagnement de projet de recherche (Ecocène)
	<i>prise de position facilitée</i>	Possibilité d'être en désaccord avec les institutions au sein de réseau institués type Ethnopole, d'assumer l'orientation recherche (MPOB)
		Oreille plus attentive de certains acteurs (Evaleco)
		Permet d'être plus remarqué sur la question des tiers lieux (Crefad Loire)
		Permet d'affirmer une démarche rigoureuse auprès des partenaires (Réseau des Crefad)
		légitimer une certaine autonomie dans une association ou l'on n'a pas l'habitude de travailler pour soi (ATD Q)
	<i>Valorisation de certains sujets et méthodes de travail</i>	Visibilité accrue des activités de recherche et innovation dans les associations et les réseaux (MA)
		Prise en compte du sujet de la coopération (l'Office)
		Une volonté d'une réelle de co-construction des savoirs et d'un équilibre lors des montages de nouveaux projets (Tela Botanica)
		Valorise le travail de recherche en interne (Institut Français Jeunesse et Démocratie)
		Permet d'appuyer la lutte contre la séparation entre intellectuels et manuels (Réseau des Crefad)
		Meilleure valorisation des études conduites avec les laboratoires scientifiques : co auteur dans les pub scientifiques, valorisation auprès des parties prenantes, facilitation de la généralisation/montée à l'échelle

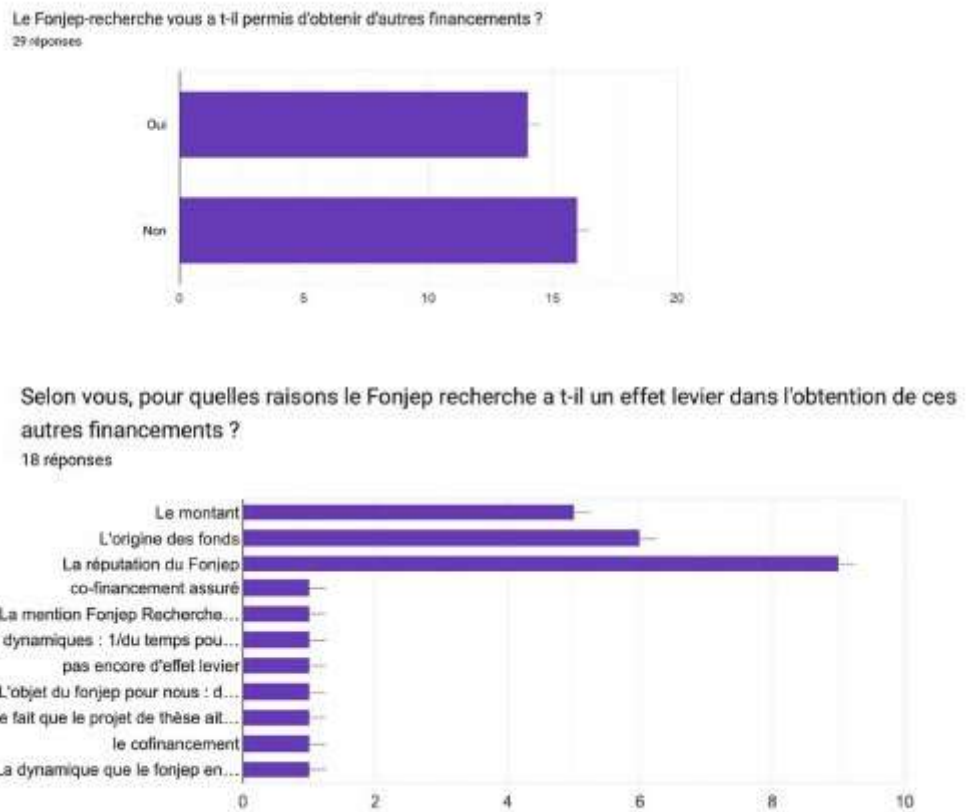
	<i>Effet levier</i>	A donné l'accès à un financement par la DREES pour financer une thèse sur la relation au numérique des personnes avec un niveau de littératie numérique faible dans le cadre d'une recherche participative (CASF)
		A permis l'obtention d'un financement de l'IFMA et des financements sur des dispositifs liés au tiers lieu : Fabrique de Territoires, Manufacture de Proximité (Crefad Loire)
		Le montant et l'origine du Fonjep-recherche ont permis l'obtention de financements des collectivités territoriales (Les Petrolettes), d'Etat avec l'OFB et le MTE (Tela Botanica) ou le ministère de la Culture (Réseau des Crefad), de l'ANCT, CAF et SDJES (URQR), de la fondation Carasso et le département des Alpes Maritimes (Evaleco)
		La réputation du Fonejep-recherche, ainsi que la dynamique, les moyens humains que cela engendre au sein de la structure ont probablement faciliter l'accès à des financements d'Etat, du Conseil Régional, d'Etablissements privés (Les Petits Débrouillard IDF)
		Effets indirects car les activités réalisées grâce au Fonjep-recherche ont permis d'intégrer de nouvelles idées (ex : open data) dans les dossiers de réponse à appel à projet (Fab'lim)
		L'origine des fonds et la réputation du Fonjep-recherche ont permis l'obtention d'un financement de fondation (APPUII)
		L'origine des fonds, la réputation, ainsi que l'objet du Fonjep-recherche qui est de développer les sciences participatives et qui est très demandé chez les financeurs ont permis l'obtention d'un financement du Conseil Régional d'île de France (AFA).
		L'origine des fonds, ainsi que le fait que le projet de thèse et un séminaire sur la philosophie sociale en croisement des savoirs aient pu voir le jour ont permis l'obtention d'un financement de la fondation Joseph Wresinsky - Institut de France (ATD Quart Monde).
		La réputation du Fonjep-recherche a donné l'accès à un financement d'Etat, le FTAP, d'Etablissement privé, l'IFMA, et de commune (MA HDF).
	<i>Communication facilitée</i>	Multiplication des espaces de dialogue entre chercheurs et habitants tels que des séminaires (APPUII)
		Développement des liens avec les acteurs locaux : communes et services techniques (échanges de données, rapidité d'intervention) PN
		Identification d'associations alliées (MA HdF, Ping)
		Identification comme intermédiaire par les acteurs locaux (URQR)
		Meilleure transmission d'information avec les partenaires nationaux (PN)
		Dialogue récurrent avec les autorités publiques concernant les enjeux de la recherche dans les associations (Mouvement associatif des HdF)
Renforcement de la coopération	<i>Participation à de nouveaux réseaux</i>	Prendre le temps de participer a 3 jours de colloque scientifique et ainsi pouvoir entrer en contact avec des labos susceptibles d'être intéressés par des QR identifiées par les assos (CREA)
		Participation à des projets (APPUI : projet Copolis d'une ANR ; HC ECRAC : projet d'évaluation d'expérimentation sociale avec réseau associatif de lutte contre la pauvreté)
		Participation à des résidences et réunion diverses (Tela Botanica : réunions de réflexion sur le lancement de nouveaux programmes participatifs ; Petits débrouillards : réunions avec universités et laboratoires de recherche)
		Implication dans le réseau international des Hautes études des pratiques sociales (Réseau des Crefad)

	<i>Acquisition d'une culture commune / Création/développement de communautés épistémiques hybrides</i>	Echange et formalisation de règles de gouvernance, de conventionnement avec les partenaires institutionnels, d'évaluation...
		Discussions avec d'autres acteurs bénéficiaires du Fonjep-r (Fablim)
		D'autres réseaux, et en particulier le réseau des tiers lieux, travaillent sur la professionnalisation des activités intermédiaires
	<i>Formalisation de partenariats</i>	Participation à la construction d'un GIS (Evaleco)
		Accompagnement de thèse avec le tiers-lieu comme terrain (Evaleco)
		Développement d'une politique de partenariat avec les universités et centres de recherche (IFJD)
		prioriser des interventions en lien avec des travaux de recherche, certaines générant des produits comme des conventions. (Réseau des Crefad)
		Connexion des bases de données avec celles d'instituts de recherches tels que le CNRS et l'INRAE (GODS, CREA Mont-blanc)
		Accompagnement d'un projet en émergence dispositif tiers-veilleur (Tela Botanica)
		Création d'un comité de pilotage avec le centre d'histoire sociale, IRTS Parmentier, l'Ecole de travail social, l'IRD, Aix Marseille Université, Toulouse 2, Jean Jaurès (Futur au Présent)
	<i>Structuration/développement d'un réseau préexistant</i>	Généralisation des activités de co-recherche : un collectif qui se forme pour répondre à un problème commun
		Création d'une communauté de pratiques qui réunit des acteurs dans la solidarité locale et internationale, des acteurs qui sont engagés autour des questions de la participation et concertation habitante (SEED)
		Intégration des acteurs publics tels que les PETR, les collectivités locales, les centres sociaux, dans la démarche de recherche (SEED)
		Partenariats avec des collectivités, des associations, des institutions scientifiques pour développer des recherches actions évaluatives et participatives dans des secteurs variés tels que les transitions énergétiques, la protection de l'enfance et les tiers-lieux (HC ECRAC)
		Structuration autour d'ALISS (Réseau des Crefad)
	<i>Diversification des partenariats</i>	Nouvelles perspectives de travaux de recherche avec les partenaires et identification de thèmes à approfondir (CREA, FAP)
		Renforcement des liens avec l'université de Guyane et développement des liens avec l'université de Limoges (La Critic)
		Nouveaux contacts dans des disciplines connexes (sociologie) à celle de l'association (CREA)
		Création de liens avec des entreprises internationales, donc application à l'échelle industrielle (Ecoène)
		Rapprochement vers des universités dans le domaine des sciences dures (APPUI)
	<i>mise en place de projets communs</i>	Volonté d'une réelle co construction et d'un équilibre lors du montage des projets
		Projets en partenariats avec des organismes de recherche sur l'adaptation des techniques agricoles au changement climatique (Evaleco)
		Croisements de certaines thématiques avec des recherches académiques qui ont choisi le tiers-lieu comme terrain de jeu (Evaleco)

		Montage de projets avec des universités (Les Petits Débrouillards)
Changements organisationnels et méthodologiques	<i>Création ou développement d'un service dédié à la recherche</i>	Mise en place d'un service recherche-action (RCCA)
		Création d'un conseil scientifique (IFJD)
		Nouveaux pôle de recherche (Ptds)
	<i>Création d'une fonction nouvelle</i>	Fonction nouvelle de RetD (URHAJ)
		Embauche de nouveaux et mise en place d'une fonction nouvelle de RetD, évolution de l'organigramme et des fiches de poste (URHAJ)
		Recrutement d'une salariée pour la coordination des actions de recherche avec le milieu associatif (MPOB) et réorientation d'une mission Education populaire sur le poste d'une autre salariée (MPOB)
		Recrutement de stagiaires (Fablim, IFJD, FAPI, Ptds)
		Recrutement de deux anthropologues (La Critic)
		Recrutement d'un doctorant (CASF)
		Recrutement d'un chercheur (MaHdF),
		Création d'un poste de chargée de recherche et de formation au siège (IFJD)
		Réorganisation des missions de certains salariés (MPOB, PN, URHAJ)
	<i>Développement des activités de recherche dans l'association</i>	Renforcement de la dynamique de recherche (Evaleco, IFJD, Peuple et Culture, FAP)
		Création d'une dynamique interne : implication bénévole du CA (La Critic), la recherche comme sujet récurrent (MA HdF), groupe de travail interne pour une culture de la recherche (Réseau des Crefad)
		Intégration de la recherche action dans les pratiques d'accompagnement (URQR, FAPI, La Critic)
		Développement d'une politique de partenariat avec les universités et centres de recherche (IFJD)
		Généralisation des processus de co-traduction des savoirs d'expérience (avec les alliés ATD-QM mais pas que car d'autres acteurs TSR ont mis en place des actions de croisement des savoirs...)
		Capitalisation des données (APPUII, CREA)
	<i>Développement/renforcement d'autres activités</i>	Renforcement de la démarche de plaidoyer (APPUII)
		Travail autour des rapports sciences, techniques, société, et leur évolution afin de s'ancrer territorialement (PTDS)
		Multiplication des activités de médiation scientifique et de vulgarisation (Evaleco, Ecocene)
		Travail de veille et de documentation (PING)
	<i>Evolution de la gouvernance</i>	Création d'un COPIL pour le projet Passeraile (FAP); FA-PP = intégration de nouveaux laboratoires dans le CA
		Création d'une association nationale et émergence de projets communs (AF UPP)
		Nouveaux universitaires impliqués dans le CA (AF UPP)
		Implication des bénévoles dans le CA (La Critic)

		Évolution de l'organigramme et des fiches de poste (URHAJ)
Réflexivité et expérimentation	<i>Ouverture de la réflexion à l'ensemble de l'association / développement d'outils et d'espaces dédiés</i>	Le Fonjep a permis de soutenir un travail de réflexivité autour de pratiques d'exploration déjà existantes pour les transformer, vers des "laboratoires communs". Cette préoccupation est passée d'une réflexion "entre chargés de projets" à l'ensemble des salariés de la structure (PING)
		Élargissement du travail réflexif à l'ensemble de l'assos (Création de nouveaux postes (PING) ; un poste de chargé de coordination des actions de recherche avec le milieu associatif (MPOB), un deuxième poste Fonjep-R dans le réseau (Réseau des crefad)
		Outils réflexifs sur les démarches de formation, de remobilisation d'un espace ouvert d'éducation populaire (Evaleco)
		Ouverture d'espaces de réflexion hybrides (REseau des Crefad, Evaleco, Ping labo commun, APPUII, IFJD, La Critic)
		Instauration d'un temps de travail (équipe opérationnelle) en interne sur les méthodologies participatives portées dans le cadre des projets (SEED)
		Travail d'analyse de ses propres pratiques (CREA, Fablim, APPUII, PING)
		Intégration d'un temps de travail sur les méthodes participatives (RNCCA)
		Travail de formulation d'idées et de textes (l'Office)
		Réflexivité et co écriture au sein des tiers lieux membres sur le métier de chercher associatif (RECCA)
	<i>Ouverture a de nouvelles questions et idées</i>	Emergence de nouvelles questions, de nouveaux projets de recherche (Crefad Loire, Evaleco, FAPI, RNCCA, Tela Botanica)
		Questions autour de la RetD dans les associations + séparation entre manuels et intellectuels (Réseau des Crefad)
		Meilleure appropriation de la recherche dans le champ de l'éducation populaire (URHAJ)
		Analyse de son propre positionnement dans le panorama des acteurs de la recherche, identification de spécificités (Fablim)
		Nouveaux axes réflexifs autour des recherches participatives (MA HdF ; Petits Deb ; L'Office ; CREA)
	<i>Montée en compétence</i>	Mise en place de ressources internes (La Critic)
		Meilleure appropriation de certains sujets par les bénévoles (Picardie Nature)
		Formation des bénévoles sur de nouvelles connaissances (Picardie Nature)
		Utilisation d'une nouvelle technique, amélioration ou nouveau service
		Meilleure appropriation de la R par les salariés de l'association

Figure 7 : Effet levier du Fonjep-recherche, résultats de l'enquête de juin 2022



### e. Les impacts sociétaux du Fonjep-recherche

C'est bien l'optimisation des impacts sociétaux des recherches participatives qui ont motivé le travail de plaidoyer d'Alliss depuis 2012. Il n'est pas encore temps de les évaluer. En revanche, le comité de pilotage a anticipé des impacts dans différents domaines en lien avec les transitions écologiques et solidaires. Cinq dimensions d'impact, classiquement étudiées dans la littérature (voir Joly et al., 2015a, b pour une revue complète de la littérature) et significatives au regard des missions de la recherche participative, ont été retenues comme proxy pour anticiper les impacts du Fonjep-R : économique, environnemental, territorial et social, politique, et santé. Les impacts solidaires et culturels se situent dans les dimensions sociales/territoriales (tableau 5). A ces cinq dimensions, nous en avons ajouté une sixième, la dimension académique, puisque les changements observés à très court terme (voir section 9d) permettent d'anticiper des transformations structurelles, organisationnelles, et épistémiques dans le monde de la recherche, voire des controverses comme celle sur la qualité et la fiabilité des recherches participatives.



Tableau 5 : Impacts anticipés/observés du Fonjep-R

Dimension	Impact
Politique : concerne l'utilisation des connaissances dans le débat public et la négociation des politiques, leur utilisation dans le cycle politique, et les effets sur la percolation des idées à long terme	Influence sur les politiques publiques sociales et écologiques : création d'une nouvelle instance de collaboration des politiques parentalité/pauvreté par le Ministère des solidarités (AF-UPP), Mise à l'agenda de questionnements soulevés par la RP dans les domaines concernés (environnement, social et solidarité, commons, gouvernance de la biodiversité, PCTA et innovation sociale...)
	orientation des politiques territoriales
Scientifique	Reconnaissance de nouveaux acteurs et de nouvelles fonctions : TSR, tiers veilleurs (ces derniers n'ayant qu'un rôle de facilitateurs au niveau des projets de recherche, ils ne peuvent donc être assimilés à des intermédiaires de recherche)
	Intégration des associations de protection de l'environnement (APNE) dans les programmes scientifiques : co publications,....
	Nouvelles passerelles entre professionnels de terrain et RetD (URHAJ)
	Rôle de la communauté de pratiques des intermédiations de recherche
	Transformation de l'organisation de la recherche (évaluation des chercheurs, règles de financement ANR, formalisation de partenariats recherche/TSR, dispositif d'appui à la recherche action participative...)
	Reconnaissance de l'existence de chercheurs professionnels dans les associations (et plus largement dans le TSR)
	Reconnaissance de la pratique de l'expérimentation sur le terrain comme une activité de recherche et d'innovation
	Valorisation des savoirs d'expérience (Créfad Loire, RCCA)
	Amélioration du dialogue entre acteurs du TSR, professionnels de terrain, et citoyens
	Augmentation du nombre de postes dédiés à la recherche dans les associations
Environnement/agriculture	Développement d'une agriculture locale (Fablim, espaces tests)
	Evolution de la biodiversité locale
	Amélioration de l'environnement local
Social /Territory	Collectif : sentiment d'appartenance à un groupe de personnes, création de réseau, mutualisation des ressources et des moyens.

	Territoire : changement d'image, réponse aux besoins sociaux, appropriation et entretien des espaces communs
	Cohésion sociale / inclusion des jeunes (URHAJ, La Critic), des mineurs non accompagnés (FAPI)...
	Individuel : capital social, culturel, changement dans la manière dont la recherche est considérée
	Lien global/local (territoire - national - EU)
Economique	Développement de l'économie résidentielle
	Défi de la pauvreté individuelle ou d'un territoire
	Création d'emplois et de revenus

## 10. Synthèse et perspectives

Cette recherche-intervention confirme que le Fonjep-recherche permet aux salariés des associations de prendre le temps de l'analyse et de la réflexivité, tout en restant au coeur de l'action. Les associations bénéficiaires sont unanimes : le Fonjep-R leur a apporté une forme de légitimité auprès des laboratoires avec lesquels elles travaillent, et il a constitué un levier pour d'autres financements et d'autres partenariats. Nous avons réalisé une typologie des activités de recherche des associations et de leurs fonctions en tant qu'intermédiaires de recherche. Ces dernières sont diversifiées et adaptées à la nature et à la phase des projets de recherche participative dans lesquels les associations sont impliquées. Elles nécessitent l'expérience de la démarche scientifique, des compétences en ingénierie de projet et à la facilitation entre acteurs hétérogènes, et la double connaissance des milieux associatifs et de la recherche. Ce rapport affirme le rôle des associations dans les écosystèmes de recherche participative, leur connaissance intime des pratiques et des cultures de la recherche, et témoigne du besoin d'une évolution de la gouvernance des infrastructures partagées. Si le système dominant a tendance à rendre ces activités invisibles, le Fonjep-R offre l'opportunité d'interroger les dispositifs institutionnels pour les adapter aux recherches participatives. Ce rapport identifie les changements culturels, épistémologiques et organisationnels induits par le Fonjep-R et a ouvert des pistes d'évolution des règles de partenariat entre associations et EPST : règles de fonctionnement de l'ANR, conventions CIFRE, gouvernance des observatoires (de la nature en particulier), propriété intellectuelle, ouverture et gestion des données.... Il met aussi en lumière de premiers impacts politiques, scientifiques, environnementaux et sociaux du soutien des intermédiations de recherche, tels qu'identifiés par les acteurs. Le suivi de ces impacts sur le long terme par la méthode ASIRPA rt devrait aussi leur permettre d'adapter leurs actions à leurs objectifs. Rappelons aussi que le livre blanc d'Alliss avait préconisé la création de 400 Fonjep-R. Quels pourraient être les impacts d'une telle mesure alors qu'une petite centaine a déjà produit de tels changements ?

Afin de mieux répondre aux besoins des acteurs et à aider le jury de sélection, le comité de pilotage a expérimenté des pistes d'amélioration du fonctionnement des instruments de politiques publiques gérés par des instances hybrides, expérience à partager avec d'autres instruments dédiés aux projets de recherches participatives. Le COPIL a notamment travaillé à une traduction des objectifs de l'instrument Fonjep-R dans l'appel à projets et à l'acculturation des membres du jury de sélection. Des outils de formation (FAQ, réunion de formation, renouvellement partiel...) ont été mis en place afin de permettre à chacun d'acquérir une culture commune sur les enjeux des intermédiations de recherche, et plus largement des innovations élargies. Malgré la nature expérimentale du processus, il convient de préciser que la plupart des lauréats du premier appel à projet répondent aux critères de sélection puisque 32 des 35 projets sélectionnés réalisent des intermédiations de recherche. Ces

dossiers nous ont permis de dresser une typologie des intermédiations de recherche (voir section 11 b). Le nombre de postes alloués a progressé (10 en 2019, 25 en 2020 et 35 en 2021) pour un nombre croissant de dossiers dont la qualité n'a cessé d'augmenter.

Au vu de ces premiers résultats, il apparaît opportun de consolider la dynamique de l'appel à projet, d'une part en poussant l'expérimentation jusqu'à son terme par reconduction des doubles postes existants (2 renouvellements de 3 ans possibles), et d'autre part, en lançant un nouvel appel à projets sur la base du nombre de postes attribués en 2021, soit 30 nouveaux postes-doubles par an. Ce qui nécessiterait un budget de 1,8 M€ en 2023 et de 2,3 M€ en 2024 et 2025. Ce budget doit inclure non seulement le financement du dispositif, mais aussi celui de son animation/accompagnement ASIRPA, la création d'une communauté de pratiques étant indispensable à la montée en compétence des acteurs et à la reconnaissance des fonctions d'intermédiation. Des lauréats des précédents appels ont déjà créé un groupe de travail au sein de la plateforme Alliss, et souhaitent interpeller la ministre de la recherche, sur l'instabilité de leur situation du fait de l'absence de reconduction des doubles postes existants et malgré l'objectif initial de renouvellement. Pour ce faire, ils ont aussi mobilisé les connaissances produites par le groupe de travail Alliss dédié à ces activités d'intermédiation (Cahiers de l'action, 2020).

## 11. Bibliographie

- Akrich, M., Barre, R., Bentz, E., Bontems, F., Delannoy, M., Evrard, F., Goussault, B., Grasset, L., Joly, P. B., Larqué, L., & others. (2017). *Prendre au sérieux la société de la connaissance*.
- Barré, R. (2020). L'intermédiation : un dispositif de coproduction d'innovations élargies. Synthèse des enseignements des séminaires. *Cahiers de l'action*, 55(1), 69–78. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/cact.055.0069>
- Broca, S. (2013). *Utopie du logiciel libre: Du bricolage informatique à la réinvention sociale*. Éditions Le Passager clandestin.
- Brun, P. (2007). Parole des pauvres et recherche: Le croisement des savoirs. *Vie sociale*, 3(3), 9–23. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/vsoc.073.0009>
- Colinet, L., Joly, P. B., Gaunand, A., Matt, M., Larédo, P., & Lemarié, S. (2014). *ASIRPA - Analyse des Impacts de la Recherche Publique Agronomique*. [Rapport final]. <https://ideas.repec.org/p/hal/wpaper/hal-01190008.html>
- Coriat, B. & others. (2015). *Le retour des communs: & la crise de l'idéologie propriétaire*. Éditions Les Liens qui libèrent.
- Darnhofer, I., d'Amico, S., & Fouilleux, E. (2019). A relational perspective on the dynamics of the organic sector in Austria, Italy, and France. *Journal of Rural Studies*, 68, 200–212.
- Geels, F. W., & Schot, J. (2007). Typology of sociotechnical transition pathways. *Research Policy*, 36(3), 399–417.
- Haas, A. (2015). Crowding at the frontier: Boundary spanners, gatekeepers and knowledge brokers. *Journal of Knowledge Management*.
- Hoarau, C., & Laville, J.-L. (2008). *La gouvernance des associations*. *Économie, sociologie, gestion*. ERES; Cairn.info. <https://www.cairn.info/la-gouvernance-des-associations--9782749209791.htm>
- Houllier, F., & Merilhou-Goudard, J.-B. (2016). Les sciences participatives en France: Etats des lieux, bonnes pratiques et recommandations. *Les Sciences Participatives En France (2016)*.
- Jollivet, M. (2020). L'intermédiation, un dispositif pour la transition écologique et solidaire. *Cahiers de l'action*, 55(1), 61–67. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/cact.055.0061>
- Joly, P. B., Matt, M., & Robinson, D. K. R. (2019). Research Impact Assessment: From ex post to real-time assessment. *Journal for Research and Technology Policy Evaluation*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02382425>

- Joly, P.-B. (2019). Reimagining innovation. In *Innovation beyond technology* (pp. 25–45). Springer.
- Joly, P.-B., Colinet, L., Gaunand, A., Lemarié, S., Larédo, P., & Matt, M. (2015). Évaluer l'impact sociétal de la recherche pour apprendre à le gérer: L'approche ASIRPA et l'exemple de la recherche agronomique. *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, 122(4), 31–42. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/geco1.122.0031>
- Kanda, W., Kuisma, M., Kivimaa, P., & Hjelm, O. (2020). Conceptualising the systemic activities of intermediaries in sustainability transitions. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 36, 449–465.
- Kivimaa, P., Boon, W., Hyysalo, S., & Klerkx, L. (2019). Towards a typology of intermediaries in sustainability transitions: A systematic review and a research agenda. *Research Policy*, 48(4), 1062–1075.
- Knorr-Cetina, K. (1999). *Epistemic Cultures: How the Science Makes Knowledge* (Harvard University Press).
- Lhoste, E. (2022). Trajectoire d'un champ d'action stratégique: Les recherches participatives sont-elles solubles dans la science? *Technologie et Innovation*.
- Lhoste, E. F. (2020). Can do-it-yourself laboratories open up the science, technology, and innovation research system to civil society? *Technological Forecasting and Social Change*, 161, 120226. <https://doi.org/10.1016/j.techfore.2020.120226>
- Ottolini, L. (2020). *Travailler avec le tiers secteur: Études de cas des politiques d'ouverture à la société dans les instituts d'expertise et de leurs effets en France de 1990 à 2020* [Paris Est]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03052961>
- Schön, D. A. (1996). À la recherche d'une nouvelle épistémologie de la pratique et de ce qu'elle implique pour l'éducation des adultes. *Savoirs Théoriques et Savoirs d'action*, 201–222.
- Schot, J., & Steinmueller, W. E. (2018). Three frames for innovation policy: R&D, systems of innovation and transformative change. *Research Policy*, 47(9), 1554–1567.
- Seyfang, G., & Longhurst, N. (2016). What influences the diffusion of grassroots innovations for sustainability? Investigating community currency niches. *Technology Analysis & Strategic Management*, 28(1), 1–23.
- Seyfang, G., & Smith, A. (2007). Grassroots innovations for sustainable development: Towards a new research and policy agenda. *Environmental Politics*, 16(4), 584–603. <https://doi.org/10.1080/09644010701419121>
- Shatzman, J. (2020). *Financer l'innovation sociale: Rapport du groupe de travail animé par Jérôme Shatzman* (p. 110). Haut commissariat à l'économie sociale et solidaire, Ministère de la transition écologique et solidaire. <https://www.le-frenchimpact.fr/wp-content/uploads/Rapport-Schatzman.pdf>
- Smink, M., Negro, S. O., Niesten, E., & Hekkert, M. P. (2015). How mismatching institutional logics hinder niche–regime interaction and how boundary spanners intervene. *Technological Forecasting and Social Change*, 100, 225–237.
- Tchernonog, V., & Prouteau, L. (2019). *Le paysage associatif français: Mesures et évolutions*. Dalloz.
- van Lente, H., Hekkert, M., Smits, R., & Van Waveren, B. (2003). Roles of systemic intermediaries in transition processes. *International Journal of Innovation Management*, 7(03), 247–279.
- Weber, K. M., & Rohracher, H. (2012). Legitimizing research, technology and innovation policies for transformative change. *Research Policy*, 41(6), 1037–1047. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2011.10.015>